



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Générale

UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/41
31 mars 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Trentième réunion
Montréal, 29-31 mars 2000

**RAPPORT DE LA TRENTIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION
DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Introduction

La trentième réunion de Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est tenue à Montréal du 29 au 31 mars 2000. Elle a été précédée des réunions du Sous-comité sur l'examen des projets et du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, qui se sont tenues au même endroit du 27 au 29 mars et les 27 et 28 mars respectivement.

Ont participé à la réunion les représentants des pays ci-après, membres du Comité exécutif, conformément à la décision XI/9 de la onzième réunion des Parties au Protocole de Montréal.

- (a) Parties non visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole: Allemagne (Vice-président), Australie, États-Unis d'Amérique, Japon, Pays-Bas, Slovaquie et Suède;
- (b) Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole: Bahamas, Brésil, Chine, Inde (président), Ouganda, République dominicaine et Tunisie.

Conformément aux décisions prises par le Comité exécutif à ses deuxième et huitième réunions, des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PUNE) en sa double qualité d'agence

d'exécution et de Trésorier du Fonds, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), et de la Banque Mondiale, ont pris part à la réunion à titre d'observateurs.

Étaient présents Son Excellence M. Roberto Stadthagen Vogl (Nicaragua), Président du Bureau de la onzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, ainsi que des représentants du Secrétariat de l'ozone, et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Des représentants des organisations non-gouvernementales suivantes: Alliance for Responsible Atmospheric Policy et Les Amis(es) de la Terre, ont aussi assisté à la réunion.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR: OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La réunion a été ouverte le mercredi 29 mars 2000 à 10 h. par M. Vishwanath Anand (Inde) qui a souhaité la bienvenue aux participants et tout particulièrement à S.E. M. Roberto Stadthagen Vogl, Ministre de l'environnement du Nicaragua et président du Bureau de la onzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, ainsi qu'à M. Shafqat Kakakhel, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Sous-directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

2. Le Président a déclaré que l'année 2000 marquait un jalon important pour le Fonds Multilatéral, parce qu'elle était l'aboutissement de dix années de réalisations par consensus et qu'elle annonçait de nombreux défis qui feront appel à la créativité et au dévouement de toutes les parties intéressées. Il a souligné la nécessité d'établir un plan d'action pour la phase de conformité des opérations du Fonds, et a énuméré les tâches à venir, comme par exemple l'assistance à apporter aux pays visés à l'article 5, afin de les aider à poursuivre le gel et à s'acquitter de leurs obligations futures en matière d'élimination, l'élaboration de nouvelles directives concernant le financement des projets d'investissement dans le secteur du bromure de méthyle, l'adoption commune de nouvelles modalités pour relever l'efficacité des plans de gestion de frigorigènes (PGF) et l'établissement de l'orientation stratégique du Fonds Multilatéral pour le triennat 2000-2002 et les années ultérieures.

3. Sur l'invitation du Président, M. Shafqat Kakakhel, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Sous-directeur exécutif du Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE), a pris la parole. Il a félicité les membres actuels et précédents du Comité exécutif pour leur diligence, leur persévérance et leurs approches innovatrices qui ont été un facteur décisif dans l'heureuse gestion du Fonds Multilatéral jusqu'à ce jour; soulignant la quantité totale de plus de 100 000 tonnes PAO à éliminer dans le cadre de projets appuyés par le Fonds, il s'est dit réjoui de la décision des Parties de réapprovisionner le Fonds avec une somme de \$US 440 millions pour lui permette de poursuivre son travail. Il a également exprimé son appui au principe fondamental voulant que le Fonds Multilatéral adopte une démarche axée sur les pays et sur l'application des dispositions du Protocole, dans le contexte de l'aide fournie aux pays pour leur

permettre de réaliser le gel des CFC, ainsi que les gels à venir concernant les halons et le bromure de méthyle.

4. Sur l'invitation de Président, Son Excellence M. Roberto Statdhagen Vogl, Ministre de l'environnement du Nicaragua et Président du Bureau de la onzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, a pris la parole. Il a souligné l'importance du rôle joué par le Fonds Multilatéral dans la réussite exceptionnelle du Protocole de Montréal parmi tous les accords environnementaux internationaux. Il a rendu hommage au travail de pionnier du Comité exécutif et à ses nombreux succès, en ajoutant que l'expérience, les données et l'inspiration que le Comité a acquises au cours des neuf dernières années lui seraient particulièrement utiles dans la planification stratégique à la suite du réapprovisionnement approuvé à la onzième Réunion des Parties.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS D'ORGANISATION

(a) Adoption de l'ordre du jour

5. Comme suite à une proposition du représentant de la Suède, le Comité exécutif a décidé de créer un groupe de contact à composition non limitée, dont la Suède serait le coordonnateur, afin d'examiner la question de la politique concernant le recours aux HCFC comme technologie intérimaire, étant entendu que les résultats des travaux du groupe seront examinés au titre des «Questions diverses».

(Décision 30/1)

6. Le représentant du Japon a rappelé la décision 29/71, qui stipulait que le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/59 relatif à l'octroi de prêts à des conditions de faveur constituait une base utile pour la poursuite des débats. Estimant qu'il aurait fallu inclure à l'ordre du jour de la présente réunion une question sur les prêts à des conditions de faveur, il a proposé de l'examiner au titre des «Questions diverses» et de l'inscrire également à l'ordre du jour de la 31^e réunion. Lors du débat qui a suivi, plusieurs se sont prononcés sur l'inclusion de cette question à l'ordre du jour de la 31^e réunion. Quelques membres ont rappelé que les pays visés à l'article 5 avaient accepté, pour la période 2000-2002, que le montant du réapprovisionnement soit moins élevé que ce qu'ils auraient souhaité, sous réserve que la question des prêts à des conditions de faveur ne soit pas soulevée avant les prochaines négociations de réapprovisionnement. D'autres membres ne se souvenaient pas qu'une limite quelconque ait été imposée sur l'examen de la question des prêts à des conditions de faveur et se sont réservés le droit d'y revenir à n'importe quel moment.

7. Le Comité exécutif a décidé d'inclure un point sur les prêts à des conditions de faveur à l'ordre du jour de sa 31^e réunion.

(Décision 30/2)

11. Sur la base de l'ordre du jour provisoire présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/1, le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation:
 - (a) Adoption de l'ordre du jour;
 - (b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. États des contributions et décaissements.
5. Rapport du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur les questions suivantes:
 - (a) Surveillance et évaluation:
 - (i) Rapport final sur l'évaluation de 1999 des projets de réfrigération et projet de plan d'action de suivi;
 - (ii) Rapport final sur l'évaluation de 1999 des projets de renforcement des institutions et projet de plan d'action de suivi;
 - (iii) Rapport sur les résultats de l'atelier sur les formes de présentation des rapports d'achèvement de projets;
 - (iv) Étude sommaire de l'évaluation des réseaux régionaux (Programme de travail pour l'an 2000 en matière de surveillance et d'évaluation);
 - (v) Possibilité d'une étude sommaire sur les projets de récupération et de recyclage.
 - (b) Retards dans l'exécution des projets.
 - (c) Plan d'activités global du Fonds multilatéral pour l'an 2000.
 - (d) Plan d'activités de coopération bilatérale pour l'an 2000.
 - (e) Plan d'activités global du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'an 2000.
 - (f) Projets terminés avec soldes – Suite donnée à la décision 29/9.
 - (g) Intermédiaires financiers/coûts administratifs – Suite donnée à la décision 29/73.

- (h) Données sur la consommation de SAO par secteur: rapport récapitulatif fondé sur les rapports préliminaires des agences d'exécution (décisions 28/25 et 29/10).
6. Rapport du Sous-comité sur l'examen des projets sur les questions ci-après:
 - (a) Tableau général des questions recensées durant l'examen des projets.
 - (b) Coopération bilatérale.
 - (c) Programmes de travail:
 - (i) Amendements du programme de travail du PNUE pour l'an 2000;
 - (ii) Programme de travail du PNUD pour l'an 2000;
 - (iii) Programme de travail de l'ONUDI pour l'an 2000;
 - (iv) Programme de travail de la Banque Mondiale pour l'an 2000.
 - (d) Projets d'investissement.
 - (e) Stratégie d'élimination pour le secteur du tabac en Chine.
 - (f) Plan stratégique pour l'élimination des SAO dans les sous-secteurs de la production de mousses de polyéthylène et de polystyrène extrudées en Chine.
 - (g) Questions techniques sur la densité des mousses, abordées dans la décision 29/22.
 7. Stratégie d'élimination pour le secteur des solvants en Chine.
 8. Planification stratégique et projet de plan d'activités triennal pour le Fonds multilatéral pour la période 2000-2002.
 9. Programmes de pays:
 - (a) Mise à jour du programme du pays de la Chine.
 - (b) Programme de pays de la Grenade.
 10. Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production.
 11. Plans de gestion des frigorigènes (PGF).
 12. Lignes directrices révisées pour les projets sur le bromure de méthyle.
 13. Questions diverses.
 14. Adoption du rapport.
 15. Clôture de la réunion.

(b) Organisation des travaux

9. Le Comité exécutif a été informé que les pays non visés à l'article 5, membres du Comité exécutif, avaient proposé M. Heinrich Wilhelm Kraus (Allemagne) comme vice-président. Le représentant du Japon a exprimé l'appui total de son gouvernement à la candidature de M. Kraus à la vice-présidence du Comité exécutif pour l'an 2000. Prenant la parole au nom de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Slovaquie et de la Suède, ce dernier pays représentant l'Union européenne et d'autres États européens, ainsi que les États de l'Europe de l'Est non visés au paragraphe 1^{er} de l'article 5 du Protocole, le représentant de la Suède a remercié le Japon de son appui pour M Kraus et, prenant acte du souhait du Japon d'accéder à la vice-présidence en 2002; il a exprimé d'ores et déjà son appui à sa candidature à cette date.

10. Le Comité exécutif a décidé de ré-établir le Groupe de travail pour la révision des lignes directrices sur les projets relatifs au bromure de méthyle, composé de l'Allemagne, de l'Australie, du Brésil, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de l'Ouganda (coordonnateur), des Pays-Bas, de la République dominicaine et de la Tunisie.

(Décision 30/3)

11. Le Comité exécutif a décidé de ré-établir le Sous-groupe sur le secteur de la production, composé de l'Allemagne, de l'Australie (coordonnateur), du Brésil, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, et de la République dominicaine.

(Décision 30/4)

12. La réunion a décidé de suivre sa procédure habituelle.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR: ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

13. Le Chef du Secrétariat a présenté le rapport sur les diverses activités entreprises par le Secrétariat depuis la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/2).

14. En réponse à une question sur la participation aux réunions du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Chef du Secrétariat a expliqué qu'en vertu d'un mémorandum d'entente entre les Secrétariats du Fonds multilatéral et du FEM, le Secrétariat du Fonds participait aux réunions du FEM dans la mesure du possible; il est d'ailleurs prévu qu'il assisterait à la prochaine réunion du Conseil du FEM en qualité d'observateur.

15. Un représentant a exprimé sa satisfaction des échanges fructueux entre le Secrétariat et les Parties, en vue de résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les pays visés à l'article 5.

16. Le Comité exécutif a pris note, avec satisfaction du rapport sur les activités du Secrétariat.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: ÉTAT DES CONTRIBUTIONS ET DÉCAISSEMENTS

17. Le Trésorier a présenté son rapport sur l'état financier du Fonds au 28 février 2000 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/3). Il a indiqué qu'à la suite de la clôture des comptes de 1999 des agences d'exécution, de nouvelles données financières ont été obtenues après la préparation du rapport et des modifications ont été apportées en conséquence. D'autres contributions ont été reçues des Parties au Protocole de Montréal, dont les États-Unis d'Amérique qui avaient versé \$US 25 millions, dont une partie était imputable au titre des contributions de ce pays pour l'an 2000, et la Slovaquie, qui avait payé intégralement sa contribution pour l'an 2000. D'autres Parties avaient soumis des calendriers de paiement pour le quatrième réapprovisionnement du Fonds, ou avaient indiqué qu'elles verseraient leurs contributions dans leur monnaie nationale, suivant un système de taux de change fixes adopté à la onzième Réunion des Parties. Le nouveau montant disponible aux fins d'affectation à la présente réunion s'élève à environ \$US 38 millions, compte tenu de ce qui précède, ainsi que des facteurs suivants: montant de \$US 6,3 millions destiné aux projets sur les mousses approuvés à la vingt-neuvième réunion et qui n'a pas encore été décaissé aux agences d'exécution; et ajustements à apporter aux affectations de fonds pour tenir compte du montant de \$US 6,1 millions remis par les agences d'exécution au Fonds et constitué des soldes non utilisés dans les projets terminés, dont les rapports d'achèvement sont présentés à la présente réunion.

18. Les représentants du PNUD et de la Banque Mondiale ont indiqué au Comité que les problèmes rencontrés dans l'introduction de nouveaux systèmes de logiciels avaient été surmontés et que des données officielles pourraient être soumises dès avril 2000.

19. En réponse à une question sur la baisse substantielle des revenus en intérêts entre 1998 et 1999, le Trésorier a indiqué qu'elle d'expliquait en grande partie par le nombre accru de pays ayant recours aux billets à ordre, non porteurs d'intérêt, et dans une moindre mesure, par la baisse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale.

20. Le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note, avec satisfaction, du rapport du Trésorier;
- (b) d'inviter instamment les Parties qui ne l'ont pas encore fait, à régler leurs arriérés de contribution au Fonds;
- (c) de prendre note de l'état du Fonds pour la période 1991-2000, en date du 31 mars 2000 (voir l'annexe I au présent rapport);
- (d) de noter qu'en date du 31 mars 2000, les ressources du Fonds s'élevaient à \$US 37 920 781.

(Décision 30/5)

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DE LA SURVEILLANCE, DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES

21. Le Représentant des Bahamas, président du Sous-Comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (composé de l'Australie, des Bahamas, de la Chine, de l'Ouganda, des Pays-Bas, de la République dominicaine et de la Suède) a présenté le rapport de la dixième réunion du Sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4) tenue à Montréal, les 27 et 28 mars 2000, qui contient les recommandations du Sous-comité sur les sujets suivants:

a) Surveillance et évaluation**i) Rapport final sur l'évaluation de 1999 des projets de réfrigération et projet de plan d'action de suivi**

22. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 7 et 8), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note du rapport final sur l'évaluation de 1999 des projets de réfrigération et du projet de plan d'action de suivi (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/5);
- (b) de charger le Secrétariat d'établir, en collaboration avec les agences d'exécution, des définitions et des procédures susceptibles d'apporter plus de transparence et de cohérence à la détermination des quantités de SAO éliminées dans les documents de projets et les rapports d'achèvement de projets, pour donner suite à la décision figurant au paragraphe 32 b) du rapport de la seizième réunion du Comité exécutif ainsi qu'à la décision 26/13, alinéas a) et b), et de rendre compte des résultats à la trente-deuxième réunion du Comité exécutif;
- (c) d'ajouter le paragraphe ci-après à sa décision 28/2: «de demander aux agences de retenir, dans la mesure du possible, une partie du financement du projet ou du remboursement des coûts jusqu'à ce qu'il soit prouvé que les équipements ont été détruits et mis au rebut.»
- (d) de charger le Secrétariat d'établir, en collaboration avec les agences d'exécution, des listes des principales pièces d'équipement standard à détruire ou à rendre inutilisables, tandis que d'autres pièces à préciser pourraient servir de pièces de rechange ou, comme par exemple dans le cas des détecteurs de fuites, être utilisées dans les départements d'entretien, et de déterminer à cet égard des mécanismes appropriés permettant de vérifier la destruction des équipements; et

- (e) de demander aux agences d'exécution d'informer les centres nationaux de l'ozone (CNO) de l'objet et des résultats de toutes missions menées par leur personnel et leurs consultants dans les pays visés, et de faire participer systématiquement les CNO à l'établissement et à la préparation des projets.

(Décision 30/6)

- ii) Rapport final sur l'évaluation de 1999 des projets de renforcement des institutions et projet de plan d'action de suivi

23. Le président du Sous-comité a informé le Comité exécutif qu'en examinant les conclusions de l'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/6 et Corr.1 et rapports détaillés connexes), les membres avaient noté que ces conclusions soulignaient entre autres l'importance de doter les centres nationaux de l'ozone de mandat et de tâches appropriés, et d'en assurer la pleine participation à la planification de mesures concrètes d'élimination (tout en prenant acte du fait que la situation était déjà satisfaisante dans plusieurs des pays évalués). Le Sous-comité a présenté ses recommandations au Comité exécutif à titre de suivi à la décision 27/10, reconnaissant le rôle important des centres nationaux de l'ozone dans la conception et la mise en oeuvre de stratégies susceptibles d'aider les gouvernements correspondants à remplir leurs engagements au titre du Protocole de Montréal, et conscient également des ressources que le Fonds multilatéral a affectées et continuera à affecter pour appuyer et former les centres nationaux de l'ozone.

24. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 10) le Comité exécutif a décidé ;

- (a) de prendre note du rapport final sur l'évaluation de 1999 des projets de renforcement d'institutions et du projet de plan d'action de suivi (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/6 et Corr.1);
- (b) de prier instamment tous les pays visés à l'article 5 qui disposent de projets de renforcement d'institutions de veiller à ce que:
 - (i) le centre national de l'ozone reçoive un mandat et des responsabilités clairement établis pour effectuer ses tâches quotidiennes en vue de préparer, de coordonner et, le cas échéant, d'exécuter les activités que le gouvernement doit réaliser pour remplir ses engagements au titre du Protocole de Montréal; ceci exige également que le CNO ait accès aux décideurs et aux organes de mise en oeuvre;

- (ii) la position du centre national de l'ozone, ses capacités et la continuité de ses cadres, de ses ressources et de la voie hiérarchique au sein de l'autorité chargée des questions de l'ozone, soient telles que le centre national de l'ozone soit en mesure de s'acquitter de ses tâches de façon satisfaisante;
 - (iii) un cadre supérieur ou un poste particulier au sein de l'autorité reçoive la responsabilité globale de superviser les travaux du centre national de l'ozone et que les mesures prises soient adéquates pour respecter les engagements pris au titre du Protocole de Montréal;
 - (iv) les structures d'appui nécessaires, telles que des comités directeurs, des groupes consultatifs, soient établies, auxquelles participeraient d'autres autorités compétentes, le secteur privé et les organismes non gouvernementaux, etc.;
 - (v) le personnel, les ressources financières et le matériel fournis par le Fonds multilatéral soient entièrement affectés à la tâche d'élimination de la consommation et de la production de SAO et qu'ils soient mis à la disposition du centre national de l'ozone;
 - (vi) des plans de travail annuels soient établis pour le centre national de l'ozone et qu'ils soient intégrés dans le processus de planification interne des autorités;
 - (vii) un système fiable de collecte et de surveillance de données sur les importations, les exportations et la production de substances appauvrissant la couche d'ozone soit établi; et
 - (viii) les mesures prises et les problèmes rencontrés soient signalés au Secrétariat et/ou à l'agence d'exécution responsable du projet de renforcement d'institutions, lorsque le Comité exécutif l'exigerait.
- (c) de charger le Secrétariat d'élaborer, en collaboration avec les pays visés et non visés à l'article 5 intéressés et avec les agences d'exécution, des principes généraux pour des accords entre les gouvernements et les agences d'exécution relatifs aux projets nouveaux ou renouvelés de renforcement des institutions incorporant les éléments mentionnés en b), tout en reconnaissant que ces accords devraient être appropriés et pouvoir être adaptés aux circonstances particulières des différents pays. Ces principes devraient souligner que les mesures à prendre doivent être décrites en termes généraux uniquement dans l'accord de renforcement des institutions;
- (d) de charger l'agence d'exécution responsable du projet de renforcement des institutions de suivre l'avancement de l'élimination et les problèmes rencontrés par le centre national de l'ozone, et d'examiner et de proposer des solutions possibles avec le centre;

- (e) de charger toutes les agences d'exécution de veiller à ce que leurs propositions de projets soient fondées sur le plan stratégique en vigueur du pays visé à l'article 5 et que le centre national de l'ozone participe pleinement à la planification et à la préparation de projets, de fournir régulièrement aux centres nationaux de l'ozone des informations sur l'avancement des projets et de les aider à renforcer leurs capacités de surveiller et d'évaluer les projets mis en oeuvre et leurs incidences à l'échelle du pays;
- (f) d'inviter les agences d'exécution à définir une procédure pour justifier la ré-affectation des fonds aux projets de renforcement des institutions selon les lignes budgétaires et à en rendre compte à la trente et unième réunion du Comité exécutif;
- (g) de demander au PNUE et à l'ONUDI de déterminer si la couverture des rapports d'avancement trimestriels peut être étendue pour couvrir des intervalles de six mois et d'en rendre compte à la trente et unième réunion du Comité exécutif.

(Décision 30/7)

iii) Rapport sur les résultats de l'atelier sur les formes de présentation des rapports d'achèvement de projets

25. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 12 et 13), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'approuver la forme de présentation révisée du rapport d'achèvement de projets pour les projets d'investissement (annexe I au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/7);
- (b) de prendre note de la proposition de plan d'évaluation générale révisée pour les projets d'investissement (appendice de l'annexe I au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/7);
- (c) d'accepter le principe d'une quantification, ainsi que les trois indicateurs proposés (élimination de SAO, coût et retards dans la mise en oeuvre) (appendice de l'annexe I au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/7);
- (d) d'inviter l'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation à poursuivre, en association avec les agences d'exécution, la mise au point du contenu et du libellé du plan d'évaluation et à en rendre compte des résultats à la trente-deuxième réunion du Comité exécutif;
- (e) de demander à l'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation de poursuivre le dialogue avec les agences d'exécution et les centres

nationaux de l'ozone, notamment par le biais des réunions de réseau, au sujet de la présentation proposée pour les rapports de phase finale et les demandes de prorogation des projets de renforcement d'institutions, afin de déterminer les moyens de rationaliser davantage le processus et de répartir les tâches entre les agences d'exécution et les centres nationaux de l'ozone de façon à éviter à ces derniers toute charge de travail supplémentaire;

- (f) de demander à l'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation d'indiquer les différences entre la présentation actuelle des rapports et les présentations qui sont proposées, pour permettre aux membres du Sous-comité de comparer les charges de travail que représente chacune des versions;
- (g) de demander que les propositions futures de mise à jour de programme de pays soient accompagnées d'une évaluation des résultats accomplis dans le cadre du programme de pays approuvé.

(Décision 30/8)

- iv) Étude théorique de l'évaluation des réseaux régionaux (programme de travail pour l'an 2000 en matière de surveillance et d'évaluation)

26. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 14-16), le Comité exécutif a pris note de l'étude théorique de l'évaluation des réseaux régionaux (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/8).

- v) Possibilité d'une étude théorique sur les projets de récupération et de recyclage

27. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 18 et 19), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note des informations présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/9;
- (b) d'inviter l'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation à présenter à la trente et unième réunion du Comité exécutif une étude théorique sur des projets de récupération et de recyclage, à titre d'additif au programme de travail pour l'an 2000 en matière de surveillance et d'évaluation, en tenant compte des débats et des suggestions du Sous-comité.

(Décision 30/9)

- b) **Retards dans la mise en œuvre des projets**

28. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 20) et pris note que des progrès avaient été signalés, le Comité exécutif a décidé que les projets ci-dessous ne devraient pas être annulés mais qu'il faudrait continuer de les surveiller de près:

- (i) Récupération et recyclage de frigorigènes (PRC/REF/20/TAS/04) (PNUD);
- (ii) Adzen S.A. C.I.F. (ARG/REF/19/INV/43) (Banque mondiale);
- (iii) P.T. Foamindo Industri Uretan (IDS/FOA/11/INV/12) (Banque mondiale);
- (iv) P.T. Erlangga Trimanunggal Kusumah (IDS/FOA/13/INV/16) (Banque mondiale);
- (v) Positive Foam Industry (IDS/FOA/15/INV/19) (Banque mondiale);
- (vi) Suavestar: plaques de mousse souple (ARG/FOA/20/INV/48) (PNUD);
- (vii) Nutal: réfrigération commerciale (VEN/REF/17/INV/40) (PNUD);
- (viii) Andina: réfrigération domestique (PER/REF/15/INV/04) (PNUD);
- (ix) Renforcement des institutions en vue de l'élimination des SAO en Mozambique (MOZ/SEV/15/INS/03) (UNEP);
- (x) Coldair, Modern Refrigerator & Metal Furniture Co., Sheet Metal Industries (SUD/REF/19/INV/06) (ONUUDI);
- (xi) Real Value Appliances Ltd. (IND/HAL/18/INV/60) (Banque mondiale);
- (xii) Élimination de CFC dans des usines de réfrigérateurs domestiques à Aurora (ARG/REF/18/INV/35) (Banque mondiale);
- (xiii) Piragua S.A., et Piragua San Luis (ARG/REF/18/INV/36) (Banque mondiale);

(Décision 30/10)

29. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 20) et pris note, au sujet du projet «Musimassejahtera Abadi» (IDS/FOA/15/INV/30) (Banque mondiale), que les progrès sont minimaux, le Comité exécutif a décidé d'inviter la Banque mondiale à déterminer la probabilité de nouveaux progrès et à lui en rendre compte à sa trente et unième réunion.

(Décision 30/11)

30. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 20), le Comité exécutif a pris note de ce qui suit:

- (a) l'annulation, par consentement mutuel du Gouvernement du Brésil et de l'ONUDI, du projet « Élimination du 1,1,1-TCA à Teperman au Brésil » (BRA/SOL/20/INV/58) (ONUDI), et du fait que les fonds non utilisés, d'une valeur de \$US 152 176 (plus les frais d'agence), seraient remboursés pour être affectés à de nouveaux projets;
- (b) l'annulation du projet bilatéral « Remplacement du bromure de méthyle par des substances n'appauvrissant pas la couche d'ozone aux fins d'entreposage de céréales au Kenya » (KEN/FUM/21/DEM/12) et du fait que l'Australie rembourserait au Fonds multilatéral le solde des fonds du projet, dont le montant définitif serait communiqué au Secrétariat du Fonds d'ici fin avril 2000;
- (c) le transfert au PNUE par la Finlande du montant de \$US 82 735 provenant du programme bilatéral de formation à la réfrigération en Éthiopie (ETH/REF/23/TRA/04) et de \$US 10 755 de coûts administratifs.

31. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 20), le Comité exécutif a décidé de s'abstenir d'approuver des financements pour tout projet futur au Kenya en attendant la résolution de la question des frais d'entreposage de l'ONUDI.

(Décision 30/12)

c) Plan d'activités global du Fonds multilatéral pour l'an 2000

32. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 22 et 23), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note du plan d'activités global du Fonds multilatéral pour l'an 2000 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/10 et Corr.1);
- (b) que les pays qui n'ont pas encore ratifié l'Amendement de Londres pourraient néanmoins être inclus dans le plan d'activités du Fonds multilatéral pour l'an 2000;
- (c) de demander au Secrétariat d'écrire aux Parties qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Londres au Protocole de Montréal pour les inviter à procéder rapidement à sa ratification;

- (d) de demander aux agences d'exécution de souligner de nouveau la nécessité de ratifier l'Amendement de Londres au Protocole de Montréal, dans leurs entretiens avec les Parties visées à l'article 5;
- (e) d'adopter comme objectifs pour l'an 2000 un niveau de décaissement de \$US 148,8 millions et un niveau d'élimination de 29 542 tonnes PAO.

(Décision 30/13)

33. En réponse à une question d'un représentant, le Comité exécutif a pris note de l'indication de la Banque mondiale à l'effet qu'une somme de \$US 2 000 000 avait été affectée au secteur des agents de transformation dans son plan d'activités.

d) Plans d'activités de coopération bilatérale pour l'an 2000

34. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 26), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note avec satisfaction des plans d'activités de coopération bilatérale présentés par les pays suivants: Allemagne, Australie, Canada, Danemark, France, Japon, Nouvelle-Zélande, République tchèque, Royaume-Uni et Suède (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/11 et Corr.1);
- (b) de demander instamment à ce que, lors de la préparation des plans d'activités de coopération bilatérale, il y ait des entretiens continus entre les donateurs bilatéraux, les agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds pour assurer la cohérence et éviter les doubles emplois;
- (c) de prendre note des explications fournies par le représentant de la Suède concernant les projets figurant dans son plan d'activités de coopération bilatérale pour l'an 2000;
- (d) de demander au Gouvernement français de revoir les projets de remplacement des refroidisseurs inscrits dans son plan d'activités à la lumière des décisions prises par le Comité exécutif sur le financement de tels projets.

(Décision 30/14)

e) Plans d'activités pour l'an 2000**i) PNUD**

35. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 2729), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'entériner le plan d'activités révisé du PNUD pour l'an 2000 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/12 et Corr.1), en notant qu'une telle mesure ne signifie pas pour autant l'approbation des projets qui y figurent ni de leur niveau de financement;
- (b) de confirmer les objectifs établis par le Comité exécutif dans sa décision 29/14 comme étant de 13 646 tonnes PAO pour l'élément «PAO éliminé par les projets approuvés antérieurement» et de 100% pour l'élément «rapports satisfaisants d'achèvement de projets reçus»;
- (c) d'approuver les indicateurs d'efficacité établis pour le PNUD et présentés dans les Tableaux 1 et 2 des observations du Secrétariat dans le plan d'activités du PNUD pour l'an 2000 et à l'alinéa b) ci-dessus, ainsi que le chiffre 6 750 tonnes PAO, comme indicateur d'efficacité pour les émissions ou les réductions nettes de SAO résultant de retards de mise en oeuvre ou d'achèvement prématuré de projets.

(Décision 30/15)

ii) PNUE

36. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 3031), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'entériner le plan d'activités révisé du PNUE pour l'an 2000 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/13), en notant qu'une telle mesure ne signifie pas pour autant l'approbation des projets qui y figurent ni de leur niveau de financement;
- (b) d'approuver les indicateurs d'efficacité établis pour le PNUE et présentés dans les Tableaux 1 et 2 des observations du Secrétariat figurant dans le plan d'activités du PNUE pour l'an 2000.

(Décision 30/16)

iii) ONUDI

37. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 3234), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'entériner le plan d'activités révisé de l'ONUDI pour l'an 2000 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/14 et Corr.1), en notant qu'une telle mesure ne signifie pas pour autant l'approbation des projets qui y figurent ni de leur niveau de financement;
- (b) de prendre note que les indicateurs d'efficacité non pondérés pour les projets ne portant pas sur des investissements étaient de 1 à 2 pays pour l'élément «Politiques appropriées et opportunes adoptées par des pays à la suite de réseautage, de formation, d'échange d'informations, d'établissement de programme de pays et/ou de renforcement d'institutions» et de 5-10 tonnes PAO résultant des programmes de formation en cours dans les projets de récupération et de recyclage;
- (c) d'approuver les indicateurs d'efficacité établis pour l'ONUDI et présentés dans les Tableaux 1 et 2 des observations du Secrétariat figurant dans le plan d'activités de l'ONUDI pour l'an 2000 et à l'alinéa b) ci-dessus;
- (d) de prendre note des révisions du plan d'activités de l'ONUDI visant à remettre le projet du secteur du tabac dans la liste de contingence et à ajouter à cette liste figurant dans son plan d'activités des projets de contingence qui pourraient remplacer les projets pour le Kenya.

(Décision 30/17)

iv) Banque mondiale

38. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 3537), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'entériner le plan d'activités révisé de la Banque mondiale pour l'an 2000 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/15), en notant qu'une telle mesure ne signifie pas pour autant l'approbation des projets qui y figurent ni de leur niveau de financement;
- (b) d'approuver les indicateurs d'efficacité établis pour la Banque mondiale et présentés dans les Tableaux 1 et 2 des observations du Secrétariat figurant dans le plan d'activités de la Banque mondiale pour l'an 2000.

(Décision 30/18)

f) Projets achevés avec soldes - Suite donnée à la décision 29/9

39. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 3839), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note avec satisfaction des rapports du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale, ainsi que du remboursement de \$US 6,1 millions au Fonds, comme il est indiqué par les agences dans le Tableau 1 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/17;
- (b) de noter que le PNUD n'a pas été en mesure de donner des informations à la présente réunion et qu'il les fournirait à la trente et unième réunion;
- (c) de prendre note des explications de l'ONUDI et de la Banque mondiale sur le niveau des soldes non engagés provenant de projets achevés à la fin de 1998;

40. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 39), le Comité exécutif a décidé de charger le Secrétariat de rester en contact avec les agences d'exécution afin de préciser davantage le montant des soldes non engagés et des obligations non liquidées indiqués dans le Tableau 1 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/ 30/17 et de déterminer la date du remboursement des soldes au Fonds à temps pour la trente et unième réunion.

(Décision 30/19)

g) Intermédiaires financiers/coûts administratifs- Suite donnée à la décision 29/73

41. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 40), le Comité exécutif a pris note des éclaircissements fournis par les agences d'exécution sur le coût des intermédiaires financiers (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/18).

h) Données sur la consommation sectorielle de SAO: rapport global fondé sur les comptes rendus préliminaires des agences d'exécution (décisions 28/25 et 29/10)

42. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, par. 41), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'inviter les agences d'exécution à soumettre leurs rapports finals à la trente et unième réunion, en utilisant à cette fin la présentation du rapport global présentée dans l'Annexe II au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/19, en incluant les données de référence ainsi que les données les plus récentes sur la consommation

totale, en temps suffisant pour permettre au Secrétariat de préparer et de soumettre un rapport global à la trente et unième réunion du Comité exécutif;

- (b) de demander au Secrétariat d'inclure des données de référence, ainsi que les données les plus récentes sur la consommation totale, dans le sommaire de son rapport global.

(Décision 30/20)

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR L'EXAMEN DES PROJETS

43. Le représentant de la Tunisie, président du Sous-comité sur l'examen des projets (composé de l'Allemagne, du Brésil, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Japon, de la Slovaquie et de la Tunisie) a présenté le rapport de la dix-neuvième réunion du Sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20) tenue à Montréal du 27 au 29 mars 2000, qui contenait les recommandations du Sous-comité sur les questions ci-après:

a) Tableau général des questions recensées durant l'examen des projets

- i) Préparation de projets dans des pays qui sont en train d'établir un plan d'élimination sectoriel (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1)

44. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 10), le Comité exécutif a décidé d'approuver le financement de nouvelles activités de préparation de projets dans des pays qui sont en train d'établir des plans sectoriels pour l'élimination de phase finale, compte tenu des facteurs ci-après:

- (a) Il est peu probable que la stratégie sectorielle en cours de préparation puisse être proposée au Comité exécutif pour approbation avant au moins six mois;
- (b) Le pays concerné a fait connaître dans une lettre son intention de respecter la stratégie sectorielle;
- (c) L'agence d'exécution a joint à sa demande de financement l'assurance que le projet pourrait être modifié selon qu'il convient, et intégré à la stratégie sectorielle.

(Décision 30/21)

- ii) Activités affectées par les politiques et lignes directrices relatives aux plans de gestion de frigorigènes (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1)

45. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 11 et 12) et compte tenu de la décision 30/69, le Comité exécutif a décidé:

- (a) dans le cas des pays à faible volume de consommation, d'approuver les activités de programmes de travail pour la préparation de propositions de projets relatives aux plans de gestion des frigorigènes, en application des lignes directrices existantes;
- (b) dans le cas des autres pays, de différer les activités de programmes de travail pertinentes, en attendant de statuer sur les lignes directrices révisées concernant les plans de gestion des frigorigènes.

(Décision 30/22)

iii) Préparation de nouveaux projets dans les pays où les activités financées donnent un taux d'élimination supérieur à 80 % de la consommation actuelle
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1)

46. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 13 et 14), le Comité exécutif a décidé:

- (a) qu'il convient d'examiner cas par cas les demandes de préparation de projets dans des pays où les projets approuvés, mais non mis en œuvre, permettraient d'éliminer plus de 80 % de la consommation de substances appauvrissant l'ozone indiquée dans les données les plus récentes communiquées au Secrétariat de l'ozone;
- (b) que, compte tenu de l'intention de la décision 23/51, une agence d'exécution qui soumet une demande de préparation de projets pour un pays disposant de projets approuvés, mais non mis en œuvre, qui permettraient d'éliminer plus de 80% de sa consommation de référence, devrait présenter une ventilation précise de la consommation restante dans tous les secteurs;
- (c) d'approuver toutes les propositions de préparation de projets, sauf celles de l'Indonésie et du Liban, étant entendu que les agences d'exécution soumettront l'information demandée à l'alinéa b) ci-dessus concernant la ventilation précise de la consommation restante dans tous les secteurs;
- (d) de noter que les alinéas a) et b) ci-dessus remplaceront l'alinéa d) i) de la décision 23/51 et l'alinéa b) de la décision 27/47 respectivement.

(Décision 30/23)

iv) Ratification de l'Amendement de Londres (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1)

47. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 15-17), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'approuver le financement d'activités de préparation de projets pour la Bosnie-Herzégovine, la Jamahiriya arabe libyenne et le Nigeria;
- (b) de charger le Secrétariat d'écrire à la Bosnie-Herzégovine et à la Jamahiriya arabe libyenne pour les inviter instamment à prendre les mesures nécessaires pour ratifier l'Amendement de Londres dans les meilleurs délais.

(Décision 30/24)

v) Préparation de projets de contingence (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1)

48. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 18 et 19), le Comité exécutif a décidé d'approuver la préparation de projets de contingence proposée.

(Décision 30/25)

49. Par ailleurs, le Comité exécutif a noté que le Sous-comité avait demandé au Secrétariat de collaborer avec les agences d'exécution à l'établissement d'un mécanisme qui permettrait de régler les problèmes liés à de telles demandes de préparation de projets avant d'en saisir le Comité exécutif.

vi) Préparation de projets qui ne seront soumis qu'après l'an 2000
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1)

50. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 20-22), le Comité exécutif a décidé d'approuver la préparation de projets à soumettre après l'an 2000.

(Décision 30/26)

51. Par ailleurs, le Comité exécutif a noté que le Sous-comité avait demandé au Secrétariat de collaborer avec les agences d'exécution à l'établissement d'un mécanisme qui permettrait de régler les problèmes liés à de telles demandes de préparation de projets avant d'en saisir le Comité exécutif.

vi) Secteur de la production: préparation de projets avant les analyses techniques
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1)

52. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 23 et 24), le Comité exécutif a décidé de différer l'examen des demandes de préparation de projets dans le secteur de la production jusqu'à ce que des analyses techniques aient été menées.

(Décision 30/27)

b) Coopération bilatérale

53. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 26), le Comité exécutif a décidé d'approuver les demandes de coopération bilatérale des gouvernements de l'Allemagne, du Canada, de la France et de la Suisse présentées dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/22 et Corr.1, amendées comme suit, au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/28)

Moldova: Accélération de l'élimination du bromure de méthyle au moyen de la sensibilisation, de l'élaboration de politiques et d'activités de démonstration/formation (Canada) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/22 et Corr.1)

Géorgie: Accélération de l'élimination du bromure de méthyle au moyen de la sensibilisation, de l'élaboration de politiques et d'activités de démonstration/formation (Canada) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/22 et Corr.1)

54. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 27 et 28), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport, sous réserve qu'il n'y ait aucun chevauchement avec un projet de la République tchèque. En cas de chevauchement, les fonds ne seraient pas décaissés pour des projets du Canada et la valeur de ces projets serait déduite de la valeur de futurs projets bilatéraux.

(Décision 30/29)

Cuba: Amendement de l'application du plan de gestion des frigorigènes (Canada) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/22 et Corr.1)

Plan de gestion de banques de halons dans des pays de l'Asie occidentale: Bahreïn, Liban, Qatar et Yémen (mis en œuvre conjointement par l'Allemagne et la France) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/22 et Corr.1)

55. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 29-32), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/30)

Kenya: Élaboration d'un projet d'investissement pour l'élimination du bromure de méthyle dans le maraîchage (Allemagne) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/22 et Corr.1)

56. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 33-34), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport, étant

entendu que la préparation du projet serait différée en attendant l'élimination des obstacles à la mise en œuvre des projets déjà approuvés.

(Décision 30/31)

57. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 36), le Comité exécutif a décidé de demander au Trésorier d'imputer comme suit le coût des projets de coopération bilatérale ci-dessus:

- (a) \$US 175 000 au titre du solde des contributions bilatérales du Canada pour l'an 2000;
- (b) \$US 123 375 au titre du solde des contributions bilatérales de la France pour l'an 2000;
- (c) \$US 971 653 \$US au titre du solde des contributions bilatérales de l'Allemagne pour l'an 2000.

(Décision 30/32)

c) Programmes de travail

i) Amendements du programme de travail du PNUE pour l'an 2000

58. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 38), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements du programme de travail du PNUE pour l'an 2000 figurant dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1 et amendé comme suit, au niveau de financement indiqué à l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/33)

Barbade: Élaboration de plans de gestion de frigorigènes
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

Brunei Darussalam: Élaboration de plans de gestion de frigorigènes
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

Maldives: Élaboration de plans de gestion de frigorigènes
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

59. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 40), le Comité exécutif a décidé d'approuver les propositions de projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/34)

Argentine: Assistance au niveau des politiques pour la conception et la mise en oeuvre d'un système de permis d'importation/exportation de substances appauvrissant la couche d'ozone (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

60. Ayant examiné les paragraphes 41 et 42 du rapport du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20), le Comité exécutif a décidé d'approuver la proposition de projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/35)

Argentine: Formation dans le secteur de l'entretien de systèmes de réfrigération (Phase III) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

Argentine: Formation d'agents de douane (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

61. Ayant examiné les paragraphes 41 et 42 du rapport du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20) et compte tenu de la décision 30/69, le Comité exécutif a décidé de différer l'examen des propositions de projets ci-dessus en attendant de statuer sur les plans de gestion des frigorigènes.

(Décision 30/36)

Inde: Établissement de stratégies en matière de politique générale et de formation d'agents de douane (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

62. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 43 et 44), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement de 50 000 \$US.

(Décision 30/37)

Renforcement des capacités des organisations agricoles locales et des organisations non gouvernementales en matière de communications sur le bromure de méthyle (10 pays) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

Assistance à l'établissement de politiques pour prévenir la croissance future du bromure de méthyle dans les pays à faible niveau de consommation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

63. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 46 et 47), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus, étant entendu:

- (a) que les agences d'exécution veilleront à que les informations et les connaissances spécialisées résultant de leurs projets soient partagées avec les autres agences d'exécution afin d'en faire bénéficier la préparation de projets futurs.
- (b) que le PNUE sera invité, lorsqu'il établira ses plans d'activités annuels, à examiner et à remanier le niveau de priorité de son programme principal afin d'intensifier les efforts de diffusion d'information et de sensibilisation sur les nouveaux sujets tels que le bromure de méthyle.
- (c) que le PNUE sera également invité à faire le maximum pour intégrer les projets futurs de ce type dans son programme principal établi en fonction des nouvelles priorités.

(Décision 30/38)

Atelier sur les plans de gestion de banques de halons dans les pays de l'Asie occidentale (Bahreïn, Liban, Qatar, Yémen) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

64. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 31, 32, 48 et 49), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/39)

Atelier sur les substances appauvrissant la couche d'ozone destiné au secteur militaire de la région de l'Asie occidentale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

65. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 50-52), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement de \$US 150 000, en vue de la tenue de l'atelier en conjonction avec une conférence militaire mondiale sur l'environnement.

(Décision 30/40)

Stratégie à long terme pour la collecte, l'entreposage, la mise au rebut et la destruction de substances appauvrissant la couche d'ozone et de matériel contenant de telles substances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

66. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 53-54), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de différer la proposition de projet ci-dessus en attendant que les questions qu'elle soulève aient été examinées par le Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal, à sa vingtième réunion en juillet 2000.
- (b) de prendre note des explications du Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'Ozone à l'effet que, sur réception de demandes écrites des Parties, le Secrétariat de l'Ozone pourrait inclure cette question à l'ordre du jour de la vingtième réunion du Groupe de travail à composition non limitée.

(Décision 30/41)

Élaboration de documents pédagogiques sur la protection de la couche d'ozone
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

Adaptation de matériel audiovisuel existant pour promouvoir la lutte contre le commerce illicite de substances appauvrissant la couche d'ozone (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

Nouvelles activités et nouveau matériel de sensibilisation destinés au grand public
UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

Organisation d'un concours mondial de vidéos sur la protection de la couche d'ozone
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/23 et Corr.1)

67. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 56-58), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/42)

68. Un représentant a rappelé le point de vue, accepté à la vingt-neuvième réunion, selon lequel les activités de sensibilisation étaient plus productives et plus efficaces du point de vue des coûts aux niveaux national et régional, qu'à l'échelle mondiale. Il est donc déçu de constater que la présente décision n'en tient aucun compte. Un autre représentant a souligné qu'il avait été proposé que les fonds destinés à quatre différents projets de sensibilisation à l'échelle mondiale, d'un montant total de plus de \$US 250 000, soient mis en communs et redistribués au niveau régional, mais que cette proposition n'avait pas fait consensus.

ii) Programme de travail du PNUD pour l'an 2000

69. Ayant examiné le rapport de la dix-neuvième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 9 à 24), le Comité exécutif a décidé:

- a) de différer les propositions de projets ci-après, en application de la décision 30/22:

- i) Brésil: Assistance technique pour l'élaboration d'un PGF;
 - ii) Colombie : Assistance technique pour l'élaboration d'un PGF;
 - iii) Nigeria : Assistance technique pour l'élaboration d'un PGF;
- b) de différer les propositions de projets ci-après, en application de la décision 30/23:
- i) Indonésie: Préparation de 5 projets dans le sous-secteur des mousses rigides;
 - ii) Indonésie: Préparation de 2 projets dans le sous-secteur de la réfrigération commerciale
- c) de noter que le PNUD avait retiré la proposition de préparation de deux projets sur les aérosols en Inde et qu'il avait différé la proposition de projet d'assistance technique pour l'élaboration d'un PGF en Inde;
- d) d'approuver, en application des décisions 30/21, 30/23, 30/24 et 30/25 et sous réserve des amendements indiqués ci-dessus, le programme de travail du PNUD pour l'an 2000 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/24, au niveau de financement et avec les conditions indiqués dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/43)

iii) Programme de travail de l'ONUDI pour l'an 2000

70. Ayant examiné le rapport de la dix-neuvième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 9-24), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'approuver la proposition de préparation d'un projet d'investissement dans le secteur du transport frigorifique en Chine;
- b) d'approuver la proposition de préparation d'un projet d'élimination dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle) au Kenya, étant entendu que la préparation du projet sera différée jusqu'à ce que les obstacles à l'exécution des projets déjà approuvés soient levés;
- c) de différer les propositions de projets ci-après en application de la décision 30/22:
 - i) Algérie: Stratégie pour la préparation d'un plan de gestion des frigorigènes;
 - ii) Iran: Préparation d'un plan de gestion des frigorigènes;
 - iii) Mexique: Stratégie pour la préparation d'un plan de gestion des frigorigènes;
 - iv) Venezuela: Stratégie pour la préparation d'un plan de gestion des frigorigènes;
- d) de différer la proposition de projet ci-après en application de la décision 30/23:
 - i) Liban: Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur de la réfrigération commerciale;
- e) de différer les propositions de projets ci-après en application de la décision 30/27:
 - i) République démocratique populaire de Corée: Préparation de projets dans le secteur de production de CFC;
 - ii) Roumanie: Préparation d'un projet dans le secteur de la production de CFC;
- f) de noter que la proposition de projet de stratégie pour la préparation d'un plan de gestion de frigorigènes avait été retirée parce qu'une proposition de projet similaire avait été approuvée au titre du programme de travail du PNUD pour l'an 2000.
- g) d'approuver, en application des décisions 30/21, 30/23, 30/24 et 30/26 et sous réserve des amendements indiqués ci-dessus, le programme de travail de l'ONUDI pour l'an 2000 présenté sous la cote UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/25, au

niveau de financement et avec les conditions indiqués dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/44)

71. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 68-70) et compte tenu des débats sur la proposition de préparation d'un projet d'investissement dans le secteur du transport frigorifique en Chine, le Comité exécutif a décidé que l'élaboration de lignes directrices provisoires sur le secteur du transport frigorifique devrait débuter le plus tôt possible.

(Décision 30/45)

iv) Programme de travail de la Banque mondiale pour l'an 2000

72. Ayant examiné le rapport de la dix-neuvième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 9-24), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'approuver les propositions de projets ci-après:
 - i) Chine: Préparation de projets dans le secteur général des mousses;
 - ii) Chine: Préparation de projets dans le secteur général des solvants (agent de transformation);
 - iii) Inde: Préparation de projets dans les sous-secteurs de la réfrigération industrielle et des refroidisseurs;
- b) de différer les propositions de projets ci-après en application de la décision 30/27:
 - i) Argentine: Préparation de projets dans le secteur de la production de CFC;
 - ii) Chine: Préparation de projets dans le secteur de la production de CTC;
 - iii) Chine: Préparation de projets dans le secteur de la production de TCA;
- c) d'approuver, en application des décisions 30/21, 30/23, 30/25 et 30/26 et sous réserve des amendements indiqués ci-dessus, le programme de travail de la Banque mondiale pour l'an 2000 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/26, au niveau de financement et avec les conditions indiqués dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/46)

d) Projets d'investissement

i) Projets recommandés pour approbation générale

73. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 82), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets recommandés aux fins d'approbation générale au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport, sous réserve des conditions précisées dans les recommandations du Secrétariat figurant dans les fiches d'évaluation des projets.

(Décision 30/47)

ii) Projets soumis à un examen individuel

Argentine: Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans les cultures de fraises et de légumes en serre et la production de fleurs coupées (ONUDI)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/27)

74. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 83 et 84), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport, dans les conditions convenues figurant à l'annexe III.

(Décision 30/48)

Sénégal: PGF: Assistance pour l'adoption d'une législation (PNUE)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/31)

Sénégal: PGF: Plan de récupération et de recyclage (ONUDI)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/31)

Sénégal: PGF: Démonstration d'adaptation de rattrapage (France)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/31)

Sénégal: PGF: Adaptation de rattrapage pour les hydrocarbures (Suisse)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/31)

75. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 85 et 86), le Comité exécutif a décidé de différer les projets ci-dessus à une réunion ultérieure.

(Décision 30/49)

Chine: Plan annuel de l'an 2000 pour le secteur de production de CFC en Chine (Banque mondiale)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/28)

76. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 87-89), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport.

(Décision 30/50)

Inde: Projet d'élimination graduelle du secteur de production de CFC – programme annuel de l'an 2000 (Banque Mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/30)

77. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 90-92), le Comité exécutif a décidé de demander au Secrétariat de diffuser, pour examen, le rapport d'inspection de la production de 1999 aux membres du Comité exécutif, en vue de l'approbation du programme annuel de l'an 2000. En l'absence de toute objection de leur part, le Secrétariat serait chargé d'autoriser le Trésorier à décaisser les sommes de \$US 11 millions et de \$US 880 000 (coûts d'appui) à la Banque mondiale, et à en rendre compte à la trente et unième réunion.

(Décision 30/51)

iii) Autres projets reportés de la vingt-neuvième réunion

Mexique: Fabrication de mousse de polyuréthane rigide vaporisée et de mousse à peau intégrée à Comsisa (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1 et Corr.1)

Mexique: Fabrication de réfrigérateurs commerciaux à Metalplus (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1 et Corr.1)

Mexique: Fabrication de réfrigérateurs commerciaux à Refrigeracion Duran (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1 et Corr.1)

78. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 93 et 94), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'approuver les projets de Réfrigération Duran et Metalplus, au niveau de financement indiqué dans l'annexe II au présent rapport;
- (b) de différer l'examen du projet Comsisa qui serait néanmoins conservé dans le plan d'activités du PNUD pour 1999;
- (c) de charger le Secrétariat de produire, pour la trente et unième réunion, un document qui présenterait le contexte historique des décisions pertinentes du Comité exécutif et des méthodologies utilisées pour établir les coûts/économies différentiels d'exploitation résultant du remplacement des CFC par des produits chimiques de rechange dans les projets financés par le Fonds Multilatéral. En attendant l'examen d'un tel document, les méthodes actuelles d'établissement des coûts des produits chimiques continueraient d'être appliquées;

- (d) d'essayer de trouver un moyen de procéder avec le Mexique qui tienne compte aussi bien des règles du Fonds multilatéral que de la situation unique du Mexique.

(Décision 30/52)

79. À la demande du gouvernement mexicain, le représentant de la République dominicaine a indiqué que le Mexique se félicitait que certains projets ne soient plus différés, car leur mise en œuvre était essentielle à la politique d'élimination accélérée volontaire du Mexique. La souplesse manifestée par le Comité exécutif face à la situation particulière des prix nationaux résultant de mesures volontaires appliquées à l'échelle du pays, qui n'enfreignent aucun règlement et que le Mexique respecte volontairement, était indicatrice du rôle potentiel des mesures économiques volontaires dans cette nouvelle phase de l'application du Protocole de Montréal. La situation appelle une volonté politique et une démarche plus souple pour faire face aux nouveaux défis avec, espère-t-on, plus d'efficacité et de productivité que par le passé. Le Comité exécutif, le Secrétariat, les agences d'exécution, les pays visés à l'article 2 et à l'article 5 ont tous fait preuve de compréhension à cet égard.

Inde: Reconversion de l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques à GGEAL (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/21/Rev.1 et Corr.1)

80. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 95 et 96), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet, à titre exceptionnel, au niveau de financement de \$US 2 050 000.

(Décision 30/53)

e) Stratégie d'élimination dans le secteur du tabac en Chine

81. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 97-100), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'approuver en principe \$US 11 millions pour la mise en œuvre du plan sectoriel;
- (b) de demander à l'ONUDI de préparer, de concert avec le Secrétariat, un projet d'accord entre le gouvernement de Chine et le Comité exécutif pour régir les modalités de décaissement, les résultats exigés, les procédures de surveillance du plan sectoriel, aux fins de soumission au Comité exécutif à sa trente-deuxième réunion.

(Décision 30/54)

f) Plan stratégique d'élimination des SAO dans les sous-secteurs de la production de mousses de polyéthylène et de polystyrène extrudées en Chine

82. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 101-102), le Comité exécutif a pris note du rapport du Secrétariat présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/33.

g) Questions techniques sur la densité des mousses, évoquées dans la décision 29/22

83. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, par. 103-104), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'attendre l'achèvement de l'étude demandée dans la décision 29/22 a) avant d'examiner les projets pertinents; et
- (b) d'inviter instamment le Secrétariat et les agences d'exécution à veiller à l'achèvement de l'étude en question, en vue de sa présentation à la trente et unième réunion du Comité exécutif.

(Décision 30/55)

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: STRATÉGIE D'ÉLIMINATION POUR LE SECTEUR DES SOLVANTS EN CHINE

84. Prenant la parole en qualité de coordonnateur du Groupe de travail sur l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone dans le secteur des solvants en Chine, le représentant de la Suède a indiqué que tous les points soulevés initialement avaient été résolus, et que le groupe proposait au Comité exécutif d'adopter un accord prévoyant l'élimination graduelle de la consommation totale de CFC-113, de TCA, et de CTC utilisés comme solvants de nettoyage en Chine, qui coûterait au Fonds multilatéral la somme totale de \$US 52 millions.

85. Le Comité exécutif a décidé:

- a) d'approuver l'accord du 29 mars 2000 sur l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone dans le secteur des solvants en Chine (annexe IV);
- b) d'approuver le premier versement, prévu au titre de l'accord, d'un montant de \$US 6 750 000 et de \$US 675 000 de coût d'appui au PNUD;

- c) de prendre note avec satisfaction du travail du Groupe de travail sur l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone dans le secteur des solvants en Chine, et de dissoudre le groupe.

(Décision 30/56)

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET PROJET DE PLAN D'ACTIVITÉS TRIENNAL DU FONDS MULTILATÉRAL POUR 2000-2002

86. Le Comité exécutif était saisi, au titre de ce point de l'ordre du jour, d'un rapport sur la planification stratégique et du projet de plan d'activités triennal du Fonds Multilatéral 2000-2002, préparés par le Secrétariat (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/35).

87. Quelques représentants ont exprimé leur satisfaction du rapport du Secrétariat et plusieurs représentants ont présenté des propositions détaillées sur la façon de procéder à la planification stratégique, qui est une entreprise majeure nécessitant d'énormes efforts de la part du Comité. De l'avis de plusieurs représentants, le Fonds multilatéral se trouvait à un point critique, qui appelait des changements radicaux. Au cours de la décennie à venir, il lui faudrait déplacer l'emphase mise sur une élimination efficace par rapport aux coûts pour favoriser davantage une application plus stricte des dispositions du Protocole. De nombreux représentants ont souligné la nécessité d'une approche globale, axée aussi bien sur les pays et sur la conformité aux prescriptions, que sur la transition vers une élimination de substances appauvrissant la couche d'ozone par secteur et par pays, à la place de la méthode actuelle de projet par projet. À cet égard, quelques représentants ont souligné la nécessité d'accorder une plus grande autonomie et davantage de ressources aux centres nationaux de l'ozone. Plusieurs représentants ont proposé de confier les travaux préliminaires dans ce domaine à un groupe consultatif spécial.

88. À l'issue des délibérations, le Comité exécutif a décidé:

- (a) que la question de la planification stratégique devrait être examinée de façon informelle, immédiatement avant sa trente et unième réunion, et qu'elle devrait aussi être inscrite à l'ordre du jour de cette réunion pour examen formel;
- (b) d'inviter les membres qui ont fait des observations détaillées à les soumettre le plus tôt possible par écrit au Secrétariat;
- (c) de charger le Secrétariat de préparer une note reprenant ces observations et de la soumettre aux membres du Comité exécutif, avec le résumé des informations préparé par la réunion de groupe consultatif informel tenue à Paris du 19 au 21 janvier 2000, en vue des débats informels qui doivent avoir lieu immédiatement avant la trente et unième réunion;
- (d) que l'élaboration d'une stratégie d'ensemble devrait être minutieuse et détaillée;

- (e) toutefois, pour faciliter le processus, de demander entre-temps aux agences d'exécution participant aux activités de renforcement des institutions dans les pays visés à l'article 5 qui ne sont pas en mesure d'appliquer le gel des CFC ni le gel des halons et du bromure de méthyle prévu pour 2002, de prendre d'urgence contact avec les centres nationaux de l'ozone de ces pays, afin de déterminer les activités à entreprendre pour en assurer la conformité aux prescriptions;
- (f) de demander aux agences d'exécution et au Secrétariat de rendre compte à la trente et unième réunion du Comité exécutif des résultats de ces contacts avec les centres nationaux de l'ozone, en proposant des recommandations dont le Comité exécutif devrait tenir compte dans son examen des activités des agences d'exécution.

(Décision 30/57)

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR: PROGRAMMES DE PAYS

a) Mise à jour du programme de pays de Chine

89. Le Comité exécutif a été saisi de la mise à jour du programme de pays de la Chine (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/36) et de l'examen de l'exécution du programme de pays de la Chine aux fins d'élimination des SAO présenté par le gouvernement de la République populaire de Chine (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/Inf/2).

90. Un représentant a suggéré qu'en l'absence de données de référence, il conviendrait de demander à la Chine de réviser le document lorsque les données de 1999 seraient disponibles. Le représentant de la Chine a répondu que le programme de pays avait déjà été approuvé par le Conseil d'État et ne pouvait donc plus être modifié.

91. À l'issue d'un débat sur la question de l'absence de données de référence actualisées, le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note avec satisfaction de la mise à jour du programme de pays de la Chine, tout en signalant qu'il n'appartenait pas au Comité exécutif de modifier un document approuvé par les autorités nationales compétentes;
- (b) d'encourager le PNUD et le gouvernement chinois à réviser les données sur les substances appauvrissant la couche d'ozone qui figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/36, en tenant compte le cas échéant des observations du Secrétariat.

(Décision 30/58)

b) Mise à jour du programme de pays de la Grenade

92. Le Comité exécutif a examiné le programme de pays de la Grenade (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/37) et a décidé:

- (a) d'approuver le programme de pays de la Grenade, en notant qu'une telle mesure ne signifie pas pour autant l'approbation des projets qui y figurent ni de leur niveau de financement;
- (b) de demander au gouvernement de la Grenade de présenter annuellement au Comité exécutif des informations sur l'avancement de la mise en oeuvre du programme de pays, conformément à la décision du Comité exécutif sur la mise en oeuvre des programmes de pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/10/40, paragraphe 135). Le rapport initial, à présenter sous la forme approuvée, devra couvrir la période allant du 1^{er} avril 2000 au 31 décembre 2000 et parvenir au Secrétariat du Fonds au plus tard le 1^{er} mai 2001.

(Décision 30/59)

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR: SOUS-GROUPE DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION

93. Prenant la parole en qualité de coordonnateur du Sous-groupe sur le secteur de la production, le représentant de l'Australie a indiqué que le sous-groupe s'était réuni pour examiner la demande du Secrétariat de mener une vérification technique du secteur de la production de CFC en Argentine.

94. Se fondant sur le rapport du coordonnateur du sous-groupe, le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'entériner la demande du Secrétariat de procéder à une vérification technique du secteur de la production de CFC en Argentine;
- (b) de permettre, s'il y a lieu, à un pays qui n'est pas membre du sous-groupe mais dont le projet est examiné, d'assister aux réunions du sous-groupe afin de fournir des données et de répondre aux questions;
- (c) de demander au Secrétariat d'établir un inventaire des usines de production de substances des annexes A et B au Protocole de Montréal qui restent dans les pays visés à l'article 5, et de tenir compte de ces informations pour l'aider dans l'établissement de ses plans stratégiques et de ses programmes de travail et dans la formulation de recommandations futures au Comité exécutif concernant l'attribution des priorités;

- (d) de demander également au Secrétariat de déterminer s'il est possible, dans les limites des règlements financiers des Nations Unies, de recourir exceptionnellement au mécanisme des appels d'offres pour recenser quelques vérificateurs sous-traitants, auxquels il sera fait appel de temps en temps, afin d'accélérer le processus de vérification;
- (e) de demander en outre à tous les membres du sous-groupe d'indiquer au secrétariat les coordonnées de leurs correspondants nationaux, afin de faciliter les futures communications entre les réunions.

(Décision 30/60)

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR: PLANS DE GESTION DES FRIGORIGÈNES (PGF)

95. Le coordonnateur du Groupe de contact sur les plans de gestion des frigorigènes a rendu compte des résultats de la réunion du groupe à Paris en janvier 2000, et a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/39, qui contient un résumé des débats de la réunion de Paris et des projets de décisions relatives aux plans de gestion des frigorigènes. Il a indiqué quelques amendements au texte. Il a signalé que ce document représentait d'importants progrès. Il a constaté cependant que certaines questions n'avaient pas trouvé solution, notamment le traitement à réserver aux projets individuels dans le secteur de la réfrigération dans les pays à volume élevé de consommation qui ne disposent pas encore de stratégie d'élimination pour ce secteur, mais que le groupe de contact avait progressé dans leurs travaux effectués parallèlement à la présente réunion. Il a invité les membres du groupe à poursuivre l'examen de ces questions. Il a également invité instamment les pays intéressés à évaluer et à examiner les questions avec le concours des agences d'exécution, notamment durant les prochaines réunions de réseau régionales et, en sa qualité de coordonnateur du groupe, il a offert de poursuivre ses activités à ce titre d'ici jusqu'à la trente et unième réunion du Comité exécutif, date à laquelle il espérait que le groupe pourrait mettre la touche finale aux projets de décisions.

96. À l'issue des débats, le Comité exécutif a pris note du rapport du coordonnateur du Groupe de contact sur les plans de gestion des frigorigènes.

97. Le Comité exécutif a décidé que les lignes directrices existantes sur les plans de gestion des frigorigènes continueraient à s'appliquer, en attendant l'adoption de nouvelles lignes directrices.

(Décision 30/61)

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR: LIGNES DIRECTRICES RÉVISÉES POUR LES PROJETS DE BROMURE DE MÉTHYLE

98. Prenant la parole en qualité de coordonnateur du Groupe de travail du Comité exécutif sur la révision des lignes directrices pour les projets de bromure de méthyle, le représentant de l'Ouganda a indiqué que le groupe, composé des représentants de: l'Allemagne, de l'Australie,

du Brésil, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de l'Ouganda, des Pays-Bas, de la République Dominicaine et de la Tunisie, avait tenu deux réunions durant la présente réunion du Comité exécutif, afin de poursuivre ses travaux. Il a appelé l'attention de la réunion sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/40 qui fait état des énormes progrès réalisés dans la révision des lignes directrices, mais que certaines questions appelaient un complément d'étude. Le groupe a proposé de se réunir à nouveau peu de temps avant la trente et unième réunion du Comité exécutif, dans l'espoir de pouvoir terminer la révision des lignes directrices.

99. À l'issue de ses délibérations, le Comité exécutif a pris note du rapport du coordonnateur du Groupe de travail sur la révision des lignes directrices pour les projets de bromure de méthyle.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS DIVERSES

100. Prenant la parole en qualité de coordonnateur du Groupe de contact établi en application de la décision 30/1 pour examiner la question des politiques générales relatives à l'emploi des HCFC comme technologie intérimaire, le représentant de la Suède a expliqué que le groupe s'était concentré sur la possibilité de faire une étude visant à assurer la transparence et la diffusion d'information sur le choix de technologies de rechange au niveau des entreprises, et incluant une analyse des incidences des lignes directrices en vigueur du Comité exécutif, ainsi que des conséquences pour le Fonds Multilatéral. L'étude en question couvrirait la gamme entière des solutions de rechange à l'emploi des CFC dans le secteur des mousses rigides, en particulier les HCFC.

101. Un projet de mandat serait établi pour l'étude et soumis à la trente et unième réunion du Comité exécutif. Le groupe a proposé de charger le Secrétariat de recruter un consultant indépendant pour la réalisation de l'étude, en essayant de recourir aux experts locaux des pays visés à l'article 5.

102. Le Comité exécutif a pris note du rapport du groupe de contact.

Date et lieu de la trente et unième réunion du Comité exécutif

103. Le Comité exécutif a décidé de tenir sa trente et unième réunion du 5 au 7 juillet 2000 dans les bureaux de l'Organisation des Nations-Unies à Genève; la réunion sera précédée d'une réunion informelle du Comité le 2 juillet 2000. Les réunions du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances et du Sous-comité sur l'examen des projets se tiendraient au même lieu les 3 et 4 juillet 2000.

(Décision 30/62)

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR: ADOPTION DU RAPPORT

104. Le Comité exécutif a adopté son rapport sur la base du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/L.1.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR: CLÔTURE DE LA RÉUNION

105. La réunion a été levée le vendredi 31 mars 2000 à 15h30.

ANNEX I

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

ÉTAT DU FONDS (EN \$ US)

Au 31 mars 2000

REVENUS		
Contributions reçues		
- Paiements en espèces et billets à ordre encaissés		870,020,830
- Billets à ordre en main		103,337,138
- Coopération bilatérale		38,941,457
- Intérêts créditeurs		82,467,579
- Revenus divers		4,294,437
		-
Total des Revenus		1,099,061,441
AFFECTATIONS ET PROVISIONS		
		-
- PNUD	285,396,400	-
- PNUE	44,860,016	-
- ONUDI	221,869,491	-
- Banque Mondiale	440,023,123	-
Moins les ajustements(*)	(6,168,085)	-
Total des affectations aux agences d'exécution		985,980,945
Coûts du Secrétariat et Comité exécutif (91-99) comprennent les fonds		
		-
- pour couvrir les contrats du personnel jusqu'en 2002		28,595,770
Activités de surveillance et d'évaluation approuvées à la 22e		-
- réunion du Comité exécutif		722,000
Activités de vérification technique approuvées à la 24e réunion		-
- du Comité exécutif		600,000
Coopération bilatérale		38,941,457
Provision pour baisses de valeur des billets à ordre dans le		-
- cadre de nouveaux projets bilatéraux		-
Provision pour les projets relatifs à la densité des mousses		-
- approuvées à la 29e réunion du Comité exécutif		6,300,488
Total des affectations et provisions		1,061,140,660
SOLDE DISPONIBLE POUR DE NOUVELLES AFFECTATIONS		37,920,781

(*) Soldes de caisse non dépensés des projets achevés rapportés à la trentième réunion du Comité exécutif.

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
SOMMAIRE DES ÉTATS DE CONTRIBUTIONS ET AUTRES REVENUS 1991 - 1999

Au 31 mars 2000

Description	1991-1993	1994-1996	1997	1998	1999	2000	TOTAL
Contributions promises	234,929,241	432,939,614	157,144,159	157,545,040	157,897,921	146,666,667	1,287,122,642
Versements en espèces	206,026,442	375,914,068	113,765,039	85,234,196	77,686,985	11,394,101	870,020,830
Assistance bilatérale	4,332,697	12,089,441	4,168,969	4,615,352	13,734,998	-	38,941,457
Billets à ordre	-	-	12,498,883	39,702,792	51,135,463	-	103,337,138
Total des versements	210,359,139	388,003,509	130,432,891	129,552,340	142,557,446	11,394,101	1,012,299,426
Contributions contestées	-	8,098,267	-	-	-	-	8,098,267
Arriérés de contributions	24,570,102	36,837,838	26,711,268	27,992,700	15,340,475	135,272,566	266,724,949
% Versements/Engagements	90%	90%	83%	82%	90%	8%	79%
Intérêts créditeurs	5,323,644	28,525,733	18,328,786	17,676,694	12,612,722	-	82,467,579
Revenus divers	1,442,073	1,343,308	533,982	375,074	300,000	300,000	4,294,437
TOTAL DES REVENUS	217,124,856	417,872,550	149,295,659	147,604,107	155,470,168	11,694,101	1,099,061,441
Montants cumulatifs	1991-1993	1994-1996	1997-1999	1991-1999	1991-2000		
Total des engagements	234,929,241	432,939,614	472,587,120	1,140,455,975	1,287,122,642		
Total des versements	210,359,139	388,003,509	402,542,677	1,000,905,325	1,012,299,426		
%age du total des engagements	89.54%	89.62%	85.18%	87.76%	78.65%		
Total des revenus	217,124,856	417,872,550	452,369,934	1,087,367,340	1,099,061,441		
Total des arriérés de contributions	24,570,102	44,936,105	70,044,443	139,550,650	274,823,216		
%age du total des engagements	10.46%	10.38%	14.82%	12.24%	21.35%		
Arriérés de contributions pour les économies en transition	24,670,102	31,439,487	33,341,265	89,350,854	93,489,631		
%age du total des engagements	10.50%	7.26%	7.06%	7.83%	7.26%		

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 2000

Au 31 mars 2000

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Afrique du Sud	0	0	0	0	0
Allemagne	16,427,810	0	0	0	16,427,810
Australie	2,482,261	0	0	0	2,482,261
Autriche*	1,576,118	0	0	0	1,576,118
Azerbaïdjan	36,849	0	0	0	36,849
Bélarus	137,345	0	0	0	137,345
Belgique	1,847,459	0	0	0	1,847,459
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	31,824	0	0	0	31,824
Canada	4,612,784	0	0	0	4,612,784
Chypre	0	0	0	0	0
Danemark	1,157,383	0	0	0	25,124
Émirats Arabes Unis	0	0	0	0	0
Espagne	4,336,419	0	0	0	4,336,419
Estonie	25,124	0	0	0	0
États- Unis	36,666,667	11,328,778	0	0	25,337,889
Fédération de Russie	2,490,635	0	0	0	2,490,635
Finlande	907,817	0	0	0	907,817
France	10,954,107	0	0	0	10,954,107
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	587,904	0	0	0	587,904
Hongrie	200,993	0	0	0	200,993
Irlande	375,186	0	0	0	375,186
Islande	53,598	0	0	0	53,598
Israël	577,854	0	0	0	577,854
Italie	9,098,273	0	0	0	9,098,273
Japon	33,471,998	0	0	0	33,471,998
Koweït	0	0	0	0	0
Lettonie	40,199	0	0	0	40,199
Liechtenstein	10,050	0	0	0	10,050
Lithuanie	36,849	0	0	0	36,849
Luxembourg	113,896	0	0	0	113,896
Malte	0	0	0	0	0
Monaco	6,700	0	0	0	6,700
Norvège	1,021,713	0	0	0	1,021,713
Nouvelle-Zélande	370,162	0	0	0	370,162
Ouzbékistan	61,973	0	0	0	61,973
Panama	0	0	0	0	0
Pays-Bas	2,731,827	0	0	0	2,731,827
Pologne	346,712	0	0	0	346,712
Portugal	698,450	0	0	0	698,450
République Tchèque	202,668	0	0	0	202,668
Royaume-Uni	8,525,444	0	0	0	8,525,444
Singapour	0	0	0	0	0
Slovaquie	65,323	65,323	0	0	0
Slovénie	0	0	0	0	0
Suède	1,815,635	0	0	0	1,815,635
Suisse	2,035,052	0	0	0	2,035,052
Tadjikistan	8,375	0	0	0	8,375
Turkmenistan	13,399	0	0	0	13,399
Ukraine	505,832	0	0	0	505,832
TOTAL	146,666,667	11,394,101	0	0	135,272,566

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 1999

Au 31 mars 2000

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Afrique du Sud	0	0	0	0	0
Allemagne	16,615,295	0	6,366,907	10,248,388	0
Australie	2,719,451	2,719,451	0	0	(0)
Autriche*	1,589,409	1,589,409	15,162	0	(15,162)
Azerbaïdjan	215,902	0	0	0	215,902
Bélarus	537,459	0	0	0	537,459
Belgique	1,851,248	1,742,768	108,480	0	0
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	0	0	0	0	0
Canada	5,700,741	0	588,209	4,560,593	551,939
Chypre	0	0	0	0	0
Danemark	1,318,383	1,318,383	0	0	0
Émirats Arabes Unis	0	0	0	0	0
Espagne	4,341,016	4,341,016	0	0	0
États- Unis	38,833,333	24,089,024	(55,691)	14,800,000	0
Fédération de Russie	8,176,728	0	0	0	8,176,728
Finlande	1,134,636	907,709	123,000	0	103,927
France	11,773,570	0	2,859,581	8,843,366	70,623
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	698,237	800,000	0	0	(101,763)
Hongrie	257,245	257,245	0	0	0
Irlande	385,868	385,868	0	0	0
Islande	55,124	55,124	0	0	0
Israël	491,522	9,000	0	0	482,522
Italie	9,550,235	4,184,925	0	0	5,365,310
Japon	28,361,303	28,361,303	2,733,500	0	(2,733,500)
Koweït	0	0	0	0	0
Lettonie	139,131	0	0	0	139,131
Liechtenstein	18,375	18,375	0	0	0
Lithuanie	156,185	0	0	0	156,185
Luxembourg	128,623	128,623	0	0	0
Malte	0	0	0	0	0
Monaco	18,375	18,373	0	0	2
Norvège	1,028,982	1,028,982	0	0	0
Nouvelle-Zélande	440,992	454,201	0	0	(13,209)
Ouzbékistan	252,652	0	0	0	252,652
Panama	0	0	0	0	0
Pays-Bas	2,916,979	0	0	2,916,979	0
Pologne	620,145	620,145	0	0	0
Portugal	505,303	0	0	0	505,303
République Tchèque	477,741	477,741	0	0	0
Royaume-Uni	9,766,137	0	565,000	9,766,137	(565,000)
Singapour	0	0	0	0	0
Slovaquie	151,591	151,591	0	0	0
Slovénie	0	0	0	0	0
Suède	2,255,491	1,804,393	430,850	0	20,248
Suisse	2,223,335	2,223,335	0	0	0
Tadjikistan	36,749	0	0	0	36,749
Turkmenistan	59,718	0	0	0	59,718
Ukraine	2,094,712	0	0	0	2,094,712
TOTAL	157,897,921	77,686,985	13,734,998	51,135,463	15,340,475

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 1998

Au 31 mars 2000

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Allemagne	16,615,295	992,308	2,609,962	13,013,025	0
Australie *	2,719,451	2,719,451	0	0	0
Autriche	1,589,409	1,589,409	0	0	0
Azerbaïdjan	257,245	0	0	0	215,902
Bélarus	537,459	0	0	0	537,459
Belgique	1,851,248	1,851,248	0	0	0
Canada	5,700,741	4,654,587	548,710	0	497,444
Danemark	1,318,383	1,318,383	0	0	0
Espagne	4,341,016	4,341,016	0	0	0
États- Unis	9,766,137	1,627,690	0	8,138,447	0
Fédération de Russie	8,176,728	0	0	0	8,176,728
Finlande	1,134,636	909,206	225,430	0	0
France	11,773,570	0	662,250	11,111,320	0
Grèce	698,237	698,237	0	0	0
Hongrie	257,245	257,245	0	0	0
Irlande	385,868	385,868	0	0	0
Islande	55,124	55,124	0	0	0
Israël	491,522	491,522	0	0	0
Italie	9,550,235	0	0	0	9,550,235
Japon *	28,361,303	22,689,044	0	0	5,672,259
Liechtenstein	18,375	18,375	0	0	0
Lithuanie	123,236	0	0	0	123,236
Luxembourg	128,623	128,623	0	0	0
Monaco	18,375	18,369	0	0	6
Norvège	1,028,982	1,028,982	0	0	0
Nouvelle-Zélande	440,992	440,992	0	0	0
Ouzbékistan	38,833,333	30,824,333	569,000	7,440,000	0
Pays-Bas	2,916,979	0	0	2,916,979	0
Pologne	620,145	620,145	0	0	0
Portugal	505,303	0	0	0	505,303
République Tchèque	477,741	477,741	0	0	0
Royaume-Uni	2,094,712	0	0	0	2,094,712
Slovaquie	151,591	151,591	0	0	0
Suède *	2,255,491	1,804,393	0	0	451,098
Suisse	2,223,335	2,223,335	0	0	0
Tadjikistan	28,997	0	0	0	28,997
Turkmenistan	157,545,040	85,234,196	4,615,352	39,702,792	27,992,700
Ukraine	59,718	0	0	0	59,718
TOTAL	157,545,040	85,234,196	4,615,352	39,702,792	27,992,700

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 1997

Au 31 mars 2000

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Afrique du Sud	592,583	592,583	0	0	0
Allemagne	16,615,295	10,084,555	992,308	5,538,432	0
Australie	2,719,451	2,719,451	0	0	0
Autriche*	1,589,409	1,589,409	0	0	0
Azerbaïdjan	215,902	0	0	0	215,902
Bélarus	537,459	0	0	0	537,459
Belgique	1,851,248	1,851,248	0	0	0
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	68,000	68,000	0	0	0
Canada	5,700,741	4,608,914	860,635	0	231,192
Chypre	0	0	0	0	0
Danemark	1,318,383	1,318,383	0	0	0
Émirats Arabes Unis	0	0	0	0	0
Espagne	4,341,016	4,341,016	0	0	0
États- Unis	38,833,333	38,381,333	452,000	0	0
Fédération de Russie	8,176,728	0	0	0	8,176,728
Finlande	1,134,636	1,041,146	93,490	0	0
France	11,773,570	2,874,846	1,736,636	617,934	6,544,154
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	698,237	698,237	0	0	0
Hongrie	257,245	257,245	0	0	0
Irlande	385,868	385,868	0	0	0
Islande	55,124	55,124	0	0	0
Israël	491,522	491,522	0	0	0
Italie	9,550,235	0	0	0	9,550,235
Japon	28,361,303	28,361,303	0	0	0
Koweït	0	0	0	0	0
Lettonie	0	0	0	0	0
Liechtenstein	18,375	18,375	0	0	0
Lithuanie	0	0	0	0	0
Luxembourg	128,623	128,623	0	0	0
Malte	0	0	0	0	0
Monaco	18,375	18,363	0	0	12
Norvège	1,028,982	1,028,982	0	0	0
Nouvelle-Zélande	440,992	440,992	0	0	0
Ouzbékistan	0	0	0	0	0
Panama	0	0	0	0	0
Pays-Bas	2,916,979	2,916,979	0	0	0
Pologne	620,145	620,145	0	0	0
Portugal	505,303	505,303	0	0	0
République Tchèque	376,958	376,958	0	0	0
Royaume-Uni	9,766,137	3,423,620	0	6,342,517	0
Singapour	0	0	0	0	0
Slovaquie	151,591	151,591	0	0	0
Slovénie	0	0	0	0	0
Suède	2,255,491	2,225,491	0	0	30,000
Suisse	2,223,335	2,189,435	33,900	0	0
Tadjikistan	0	0	0	0	0
Turkmenistan	59,718	0	0	0	59,718
Ukraine	1,365,867	0	0	0	1,365,867
TOTAL	157,144,159	113,765,039	4,168,969	12,498,883	26,711,268

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 1991-1999

Au 31 mars 2000

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Afrique du Sud	3,793,691	3,763,691	30,000	0	0
Allemagne	122,261,352	82,137,034	11,324,473	28,799,845	0
Australie	20,328,195	19,585,687	742,508	0	(0)
Autriche*	10,980,467	10,863,839	131,790	0	(15,162)
Azerbaïdjan	710,888	0	0	0	710,888
Bélarus	2,048,747	0	0	0	2,048,747
Belgique	14,142,033	14,033,553	108,480	0	0
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	897,207	897,207	0	0	0
Canada	42,050,343	32,157,829	4,051,346	4,560,593	1,280,575
Chypre	148,670	148,670	0	0	0
Danemark	9,354,747	9,149,747	205,000	0	0
Émirats Arabes Unis	559,639	559,639	0	0	0
Espagne	29,555,473	29,555,473	0	0	0
États- Unis	290,251,569	256,870,365	11,141,204	22,240,000	0
Fédération de Russie	79,343,795	0	0	0	79,343,795
Finlande	7,978,542	7,329,255	545,360	0	103,927
France	83,918,804	50,147,937	6,583,470	20,572,620	6,614,777
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	5,033,055	5,134,818	0	0	(101,763)
Hongrie	2,192,660	2,192,660	0	0	0
Irlande	2,656,258	2,656,258	0	0	0
Islande	406,439	406,439	0	0	0
Israël	3,049,302	2,566,780	0	0	482,522
Italie	62,693,212	32,829,081	0	0	29,864,131
Japon	183,584,951	177,912,692	2,733,500	0	2,938,759
Koweït	286,549	286,549	0	0	0
Lettonie	139,131	0	0	0	139,131
Liechtenstein	135,481	135,481	0	0	0
Lithuanie	279,421	0	0	0	279,421
Luxembourg	885,421	885,421	0	0	0
Malte	28,052	28,052	0	0	0
Monaco	114,912	114,892	0	0	20
Norvège	7,523,928	7,523,928	0	0	0
Nouvelle-Zélande	3,251,512	3,264,721	0	0	(13,209)
Ouzbékistan	332,255	0	0	0	332,255
Panama	16,915	16,915	0	0	0
Pays-Bas	21,177,623	18,260,644	0	2,916,979	0
Pologne	2,335,359	2,335,359	0	0	0
Portugal	3,224,189	2,213,583	0	0	1,010,606
République Tchèque	4,182,013	4,182,013	0	0	0
Royaume-Uni	69,395,086	45,147,985	565,000	24,247,101	(565,000)
Singapour	531,221	459,245	71,976	0	0
Slovaquie	1,411,145	1,411,145	0	0	0
Slovénie	61,290	61,263	0	0	27
Suède	16,037,888	15,105,692	430,850	0	501,346
Suisse	15,786,088	15,509,588	276,500	0	0
Tadjikistan	65,746	0	0	0	65,746
Turkmenistan	235,757	0	0	0	235,757
Ukraine	6,980,687	785,600	0	0	6,195,087
SOUS -TOTAL	1,132,357,708	858,626,729	38,941,457	103,337,138	131,452,384
Contributions contestées **	8,098,267	0	0	0	8,098,267
TOTAL	1,140,455,975	858,626,729	38,941,457	103,337,138	139,550,651

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

** Dans ce tableau, les montants contestés par la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni ont été déduits de leurs contributions convenues pour 1996 et sont indiqués ici sous forme de total

ANNEX II

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project	Support	C.E. Total (US\$/kg)
ALBANIA					
SEVERAL					
Country programme/country survey					
Preparation of country programme	UNEP		\$60,000	\$7,800	\$67,800
	Total for Albania		\$60,000	\$7,800	\$67,800
ALGERIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the flexible foam sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
	Total for Algeria		\$20,000	\$2,600	\$22,600
ARGENTINA					
FOAM					
Flexible slabstock					
Conversion from CFC-11 to methylene chloride/LIA technology in the manufacture of flexible polyurethane boxfoam at Fasax	UNDP	50.0	\$252,000	\$32,760	\$284,760 5.04
<i>The approved grant should be applied to the conversion from CFC-11 to methylene chloride/LIA technology. This implies that, should the company carry out its original intention of embarking on an expansion programme, the amount eligible to be applied to such programme should not exceed US \$80,000 and the balance should be returned to the Fund.</i>					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the rigid polyurethane foam sub-sector	IBRD		\$7,000	\$910	\$7,910
Preparation of 4 projects in the rigid foam subsector	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Preparation of a project in the flexible foam subsector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
FUMIGANT					
Methyl bromide					
Phase-out of methyl bromide in strawberry, protected vegetables and cut flower production	UNIDO	331.0	\$3,183,390	\$360,173	\$3,543,563 9.61
<i>Approved with the agreed conditions set out in Annex III to the present report</i>					
Preparation of project proposal					
Preparation of investment project in methyl bromide sector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of one project in the commercial refrigeration subsector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Project preparation in the commercial refrigeration sector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project	Support	C.E. Total (US\$/kg)
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the solvent (TCA) sub-sector	IBRD		\$7,000	\$910	\$7,910
SEVERAL					
Technical assistance/support					
Policy assistance for the design and implementation of an ODS import/export licensing system for Argentina	UNEP		\$90,000	\$11,700	\$101,700
Total for Argentina		381.0	\$3,614,390	\$416,203	\$4,030,593
BARBADOS					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Development of RMP	UNEP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Barbados			\$30,000	\$3,900	\$33,900
BOSNIA AND HERZEGOVINA					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the aerosol sector <i>The Secretariat will send a letter urging the Government to take the necessary action to ratify the London Amendment as rapidly as possible</i>	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the flexible foam sector <i>The Secretariat will send a letter urging the Government to take the necessary action to ratify the London Amendment as rapidly as possible</i>	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Bosnia and Herzegovina			\$30,000	\$3,900	\$33,900
BRAZIL					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of 2 projects in the rigid foam subsector (SMEs)	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Preparation of 10 projects in the integral skin foam subsector	UNDP		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Preparation of 2 projects in the rigid foam subsector	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Preparation of 5 projects in the foam sector	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Preparation of 3 projects in the commercial refrigeration subsector	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Brazil			\$215,000	\$27,950	\$242,950

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project	Support	C.E. Total (US\$/kg)
BRUNEI DARUSSALAM					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Development of RMP	UNEP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Brunei Darussalam			\$30,000	\$3,900	\$33,900
CHILE					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Preparation of a project in the aerosol (sterilants) subsector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation of investment project in the methyl bromide sector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Chile			\$55,000	\$7,150	\$62,150
CHINA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the foam (general) sector	IBRD		\$300,000	\$39,000	\$339,000
Preparation of investment project in the polystyrene/polyethylene foam sector	UNIDO		\$50,000	\$6,500	\$56,500
<i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i>					
Preparation of 4 projects in the foam subsector	UNDP		\$40,000	\$5,200	\$45,200
<i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i>					
Project preparation in the rigid polyurethane foam sub-sector	IBRD		\$30,000	\$3,900	\$33,900
<i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i>					

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project Support	C.E. Total (US\$/kg)
<p>Project preparation in the flexible polyurethane foam subsector</p> <p><i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i></p>	IBRD		\$20,000 \$2,600	\$22,600
<p>Preparation of 7 projects in the rigid foam subsector</p> <p><i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i></p>	UNDP		\$35,000 \$4,550	\$39,550
<p>Project preparation in the foam flexible subsector</p> <p><i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i></p>	IBRD		\$30,000 \$3,900	\$33,900
<p>Preparation of investment project in the rigid foam sector</p> <p><i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i></p>	UNIDO		\$50,000 \$6,500	\$56,500
<p>Preparation of 8 projects in the rigid foam subsector</p> <p><i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i></p>	UNDP		\$60,000 \$7,800	\$67,800

Project Title (US\$/kg)	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$)		C.E. Total
			Project	Support	
PRODUCTION					
CFC closure					
The CFC Production Sector in China - 2000 annual programme (II tranche) <i>4,931 ODP tonnes associated with closure of CFC plants</i>	IBRD		\$13,000,000	\$1,170,000	\$14,170,000
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the domestic refrigeration subsector	IBRD		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Project preparation in the commercial refrigeration sub-sector	IBRD		\$60,000	\$7,800	\$67,800
Preparation of investment project in the transportation refrigeration sector (foam component)	UNIDO		\$40,000	\$5,200	\$45,200
Preparation of 1 project in the domestic refrigeration subsector (hydrocarbons)	UNDP		\$35,000	\$4,550	\$39,550
Preparation of investment project in the refrigeration compressor subsector	UNIDO		\$50,000	\$6,500	\$56,500
Preparation of investment project in the domestic refrigeration (hydrocarbons) sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
SOLVENT					
Multiple solvents					
ODS phaseout in China solvent sector. 2000 annual programme <i>According to the terms of the agreement in Annex III to the present report</i>	UNDP		\$6,750,000	\$675,000	\$7,425,000
SEVERAL					
Technical assistance/support					
Evaluation and risk analysis of Montreal Protocol Implementation in China <i>The Government of China has agreed to cover the cost of this activity from within the funds already approved.</i>	UNEP				
PROCESS AGENT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the solvent (process agent) sector	IBRD		\$100,000	\$13,000	\$113,000
Total for China			\$20,700,00	\$1,968,500	\$22,668,500
COLOMBIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of a project in the rigid foam subsector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in the commercial refrigeration subsector	IBRD		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Project preparation in MACs and compressors project category	IBRD		\$25,000	\$3,250	\$28,250

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project	Support	C.E. Total (US\$/kg)
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening: Phase 3	UNDP		\$212,000	\$27,560	\$239,560
Total for Colombia			\$272,000	\$35,360	\$307,360
COSTA RICA					
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Costa Rica			\$25,000	\$3,250	\$28,250
CUBA					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Amendment to refrigerant management plan implementation	Canada	8.0	\$55,000		\$55,000 6.88
<i>Not to proceed with project implementation until the appropriate regulatory and legislative requirements proposed by the Government of Cuba, as set out in the approved RMP, are put into place.</i>					
Total for Cuba			8.0	\$55,000	\$55,000
DJIBOUTI					
SEVERAL					
Country programme/country survey					
Preparation of country programme	UNEP		\$60,000	\$7,800	\$67,800
Total for Djibouti			\$60,000	\$7,800	\$67,800
DOMINICAN REPUBLIC					
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Dominican Republic			\$25,000	\$3,250	\$28,250
EGYPT					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation of an investment project in the methyl bromide sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the solvent sector (TCA)	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Egypt			\$40,000	\$5,200	\$45,200

Project Title	Agency	Tonnes	ODP Funds Approved (US\$)	Project Support	C.E. Total (US\$/kg)
ETHIOPIA					
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Ethiopia			\$25,000	\$3,250	\$28,250
GAMBIA					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening	UNEP		\$28,000	\$3,640	\$31,640
Total for Gambia			\$28,000	\$3,640	\$31,640
GEORGIA					
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Initiating early phase-out of methyl bromide through awareness raising, policy development and demonstration/training activities	Canada		\$60,000		\$60,000
<i>There should be no overlap with any project from the Czech Republic. If this was the case, then funds would not be disbursed for Canada's projects, and the value of them would be offset against future bilateral projects</i>					
Total for Georgia			\$60,000		\$60,000
GRENADA					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Train the trainer programme	UNEP		\$53,000	\$6,890	\$59,890
Training of custom officers, ODS inspectorate and NOU staff	UNEP		\$36,400	\$4,732	\$41,132
National recovery recycling project	UNDP	1.2	\$33,400	\$4,342	\$37,742
<i>UNDP should not proceed with the disbursement of funds approved for the recovery and recycling programme until the regulatory and legislative requirements and fiscal steps proposed by the Government of Grenada are put into place.</i>					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Institutional strengthening	UNEP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Grenada			1.2	\$152,800	\$19,864
GUINEA					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Training for customs officers	UNEP		\$42,500	\$5,525	\$48,025
Train the trainer programme in refrigeration	UNEP		\$66,500	\$8,645	\$75,145
Total for Guinea			\$109,000	\$14,170	\$123,170

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
INDIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of 2 projects in the rigid foam subsector	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Preparation of 6 projects in the integral skin foam subsector	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Preparation of an umbrella project in the rigid foam subsector	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
PRODUCTION					
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in halon production sector	IBRD		\$25,000	\$3,250	\$28,250
REFRIGERATION					
Domestic					
Conversion of CFC-12 refrigerator and compressor manufacture to R-600a at GGEAL (Phase II)	IBRD	71.7	\$2,050,000	\$235,500	\$2,285,500 5.94
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in the industrial and chiller refrigeration subsectors	IBRD		\$150,000	\$19,500	\$169,500
Preparation of 2 projects in the commercial refrigeration subsector	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in the solvent general sector	IBRD		\$35,000	\$4,550	\$39,550
Preparation of an investment project in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
SEVERAL					
Training programme/workshop					
Develop policy and customs training strategies	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500
	Total for India	71.7	\$2,430,000	\$284,900	\$2,714,900
IRAN					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of 3 projects in the domestic refrigeration subsector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Preparation of 4 projects in the commercial refrigeration subsector	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Prepare 2 projects in the commercial refrigeration subsector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Preparation of investment projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
	Total for Iran		\$100,000	\$13,000	\$113,000

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project	Support	C.E. Total (US\$/kg)
JAMAICA					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of 1 project in the commercial refrigeration subsector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Jamaica			\$15,000	\$1,950	\$16,950
JORDAN					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Project preparation of projects in the aerosol sector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Project preparation in the aerosol sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the foam general sector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
HALON					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the halon non-recycling	IBRD		\$15,000	\$1,950	\$16,950
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of investment projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the solvent (CFC-113) sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Jordan			\$100,000	\$13,000	\$113,000
KENYA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation of a phase-out project in the methyl bromide sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
<i>Project preparation would be deferred until such time as the impediment to the implementation of already approved projects had been removed</i>					
Development of an investment project for the phase out of Germany methyl bromide in vegetable production			\$13,360	\$1,736	\$15,096
<i>Project preparation would be deferred until such time as the impediment to the implementation of already approved projects had been removed</i>					
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Kenya			\$68,360	\$8,886	\$77,246

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project Support	C.E. Total (US\$/kg)
KUWAIT				
SEVERAL				
Country programme/country survey				
Preparation of country programme	UNEP		\$30,000	\$3,900
				\$33,900
	Total for Kuwait		\$30,000	\$3,900
				\$33,900
LIBYA				
FOAM				
Preparation of project proposal				
Preparation of investment project in the flexible foam sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600
				\$22,600
<i>The Secretariat will send a letter urging the Government to take the necessary action to ratify the London Amendment as rapidly as possible</i>				
	Total for Libya		\$20,000	\$2,600
				\$22,600
MACEDONIA				
AEROSOL				
Preparation of project proposal				
Project preparation in the aerosol sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950
				\$16,950
FUMIGANT				
Preparation of project proposal				
Preparation of a phase-out project in the methyl bromide sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600
				\$22,600
SEVERAL				
Institutional strengthening				
Institutional Strengthening for Montreal Protocol related activities, Phase II	UNIDO		\$101,950	\$13,254
				\$115,204
	Total for Macedonia		\$136,950	\$17,804
				\$154,754
MALAWI				
FUMIGANT				
Technical assistance/support				
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250
				\$28,250
	Total for Malawi		\$25,000	\$3,250
				\$28,250
MALAYSIA				
FOAM				
Preparation of project proposal				
Preparation of 4 projects in the rigid foam subsector	UNDP		\$30,000	\$3,900
				\$33,900
<i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i>				

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project	Support	C.E. Total (US\$/kg)
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of 2 projects in the commercial refrigeration subsector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
<i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i>					
Project preparation for MACs and compressors project category	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
<i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i>					
Total for Malaysia			\$60,000	\$7,800	\$67,800
MALDIVES					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Development of RMP	UNEP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Maldives			\$30,000	\$3,900	\$33,900
MEXICO					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of investment projects in the rigid foam sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Preparation of a project in the rigid foam subsector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
REFRIGERATION					
Commercial					
Phasing out CFC-11 with cyclopentane and CFC-12 with HFC-134a in the manufacturing plant of commercial refrigerators of Metaplus S.A. de C.V.	UNIDO	20.1	\$303,094	\$39,402	\$342,496 15.01
Phasing out CFC-11 with HCFC-141b and CFC-12 with HFC-134a in the manufacturing plant of commercial refrigerators at Refrigeracion Duran S.A. de C.V.	UNIDO	15.1	\$112,985	\$14,688	\$127,673 7.51
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in the commercial refrigeration sector	IBRD		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Mexico			35.2	\$481,079	\$62,540 \$543,619

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project Support	C.E. Total (US\$/kg)
MOLDOVA				
FUMIGANT				
Technical assistance/support				
Initiating early phase-out of methyl bromide through awareness raising, policy development and demonstration/training activities	Canada		\$60,000	\$60,000
<i>There should be no overlap with any project from the Czech Republic. If this was the case, then funds would not be disbursed for Canada's projects, and the value of them would be offset against future bilateral projects</i>				
Total for Moldova			\$60,000	\$60,000
MOROCCO				
FUMIGANT				
Preparation of project proposal				
Preparation of phase-out project in the methyl bromide sector	UNIDO		\$30,000	\$33,900
Total for Morocco			\$30,000	\$33,900
NIGERIA				
AEROSOL				
Preparation of project proposal				
Preparation of investment project in the aerosols sector	UNIDO		\$25,000	\$28,250
FOAM				
Preparation of project proposal				
Preparation of 2 projects in the rigid foam subsector	UNDP		\$30,000	\$33,900
Preparation of 8 projects in the general foam subsector	UNDP		\$30,000	\$33,900
REFRIGERATION				
Preparation of project proposal				
Preparation of investment project in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$25,000	\$28,250
Total for Nigeria			\$110,000	\$124,300
PAKISTAN				
FOAM				
Preparation of project proposal				
Project preparation in the rigid polyurethane foam	IBRD		\$12,000	\$13,560
REFRIGERATION				
Preparation of project proposal				
Preparation of projects in the foam flexible sub-sector	IBRD		\$9,000	\$10,170
Project preparation in the refrigeration railway	IBRD		\$16,000	\$18,080
Total for Pakistan			\$37,000	\$41,810

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$)		C.E.
			Project	Support	Total (US\$/kg)
PHILIPPINES					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of a project in the flexible foam subsector <i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i>	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Philippines			\$40,000	\$5,200	\$45,200
ROMANIA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation of a phase-out project in the methyl bromide sector	UNIDO		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Total for Romania			\$10,000	\$1,300	\$11,300
SAINT LUCIA					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening	UNEP		\$24,400	\$3,172	\$27,572
Total for Saint Lucia			\$24,400	\$3,172	\$27,572
SURINAM					
SEVERAL					
Country programme/country survey					
Preparation of country programme	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500
Total for Surinam			\$50,000	\$6,500	\$56,500
SYRIA					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Preparation of investment projects in the aerosol sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
National recovery and recycling network <i>The project will not be implemented until the price of CFCs has reached US\$5/kg.</i>	Germany	120.0	\$742,146	\$81,636	\$823,782
Preparation of project proposal					
Preparation of 4 projects in the commercial refrigeration subsector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Syria			120.0	\$782,146	\$868,982

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$) Project Support	C.E. Total (US\$/kg)	
THAILAND					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in the rigid polyurethane subsector <i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i>	IBRD		\$30,000	\$3,900	\$33,900
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
HALON					
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in halon non-recycling	IBRD		\$8,000	\$1,040	\$9,040
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in the solvent (TCA) sector <i>The sectoral strategy in preparation was unlikely to be submitted to the Executive Committee for approval for at least six months; the country had stated in a letter its intention to adhere to a sectoral strategy; and the implementing agency had given an assurance in the project document that the project could be incorporated into a sectoral strategy once it had been approved.</i>	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
	Total for Thailand		\$73,000	\$9,490	\$82,490
TURKEY					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Preparation of investment projects in the aerosol sector	IBRD		\$8,000	\$1,040	\$9,040
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in the rigid polyurethane foam subsector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Preparation of project proposal in the foam general sector	IBRD		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Preparation of investment project in the flexible foam sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Preparation of investment project in the rigid foam sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation of an investment project in the methyl bromide sector (horticulture)			UNIDO	\$30,000	\$3,900 \$33,900
HALON					
Preparation of project proposal					
Preparation of projects for the halon recycling	IBRD		\$15,000	\$1,950	\$16,950
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Preparation of projects in the solvent (TCA) sector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Total for Turkey			\$118,000	\$15,340	\$133,340
UGANDA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation of an investment project in the methyl bromide sector			UNIDO	\$30,000	\$3,900 \$33,900
Total for Uganda			\$30,000	\$3,900	\$33,900
URUGUAY					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation of an investment project in the fumigants (methyl bromide) sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of an investment project in the domestic refrigeration sector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Total for Uruguay			\$35,000	\$4,550	\$39,550
VENEZUELA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of investment project in the rigid foam sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of investment project in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Venezuela			\$45,000	\$5,850	\$50,850
VIETNAM					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Preparation of a project in the aerosol sector	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of 1 project in the foam general sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
preparation of 1 project in the refrigeration recycling subsector	UNDP		\$5,000	\$650	\$5,650
Total for Vietnam			\$35,000	\$4,550	\$39,550
ZAMBIA					
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening	UNEP		\$50,400	\$6,552	\$56,952
Total for Zambia			\$75,400	\$9,802	\$85,202
ZIMBABWE					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation of a phase-out project in the methyl bromide sector (cut flowers)	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organisations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Zimbabwe			\$55,000	\$7,150	\$62,150
REGION: ASP					
HALON					
Banking					
Halon banking management plan in West Asia countries: Bahrain, Lebanon, Qatar and Yemen	France		\$117,500	\$5,875	\$123,375
Halon banking management plan in West Asia countries: Bahrain, Lebanon, Qatar and Yemen	Germany		\$117,500	\$15,275	\$132,775
Workshop for halon banking management plan in West Asia countries: Bahrain, Lebanon, Qatar and Yemen	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500
SEVERAL					
Information exchange					
West Asia military ODS workshop (to be held in conjunction with a global military environmental conference)	UNEP		\$150,000	\$19,500	\$169,500
Total for Region: ASP			\$435,000	\$47,150	\$482,150

Project Title	Agency	ODP Tonnes	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
GLOBAL					
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Policy development assistance to prevent future methyl bromide growth in low methyl bromide-consuming countries	UNEP		\$200,000	\$26,000	\$226,000
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of 6 projects in the end-user commercial refrigeration subsector	UNDP		\$60,000	\$7,800	\$67,800
Preparation of 6 projects in the recovery/recycling refrigeration subsector	UNDP		\$60,000	\$7,800	\$67,800
SEVERAL					
Preparation of project proposal					
Unallocated - project preparation	IBRD		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Technical assistance/support					
Adapting existing audiovisual materials to promote control of illegal trade in ODS	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500
Information exchange					
Organizing a global video competition on ozone layer protection	UNEP		\$60,000	\$7,800	\$67,800
Translation and printing of OzonAction documents into French, Spanish and Arabic	UNEP		\$40,000	\$5,200	\$45,200
New awareness raising activities and materials for dissemination to the general public	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500
Develop materials to educate children on ozone layer protection	UNEP		\$100,000	\$13,000	\$113,000
	Total for Global		\$690,000	\$89,700	\$779,700
	Less advance approved for UNDP at 29th ExCom Meeting:		(\$250,000)	(\$32,500)	(\$282,500)
	Less advance approved for UNIDO at 29th ExCom Meeting:		(\$170,000)	(\$22,100)	(\$192,100)
	Less advance approved for IBRD at 29th ExCom Meeting:		(\$357,450)	(\$46,469)	(\$403,919)
	GRAND TOTAL	617.0	\$31,060,075	\$3,183,648	\$34,243,723

Summary of approved project proposals

Sector	Tonnes ODP	Funds Approved (US\$)		Total
		Project	Support	
BILATERAL COOPERATION				
Fumigant		\$133,360	\$1,736	\$135,096
Halon		\$235,000	\$21,150	\$256,150
Refrigeration	128.0	\$797,146	\$81,636	\$878,782
TOTAL:	128.0	\$1,165,506	\$104,522	\$1,270,028
INVESTMENT PROJECT				
Foam	50.0	\$252,000	\$32,760	\$284,760
Fumigant	331.0	\$3,183,390	\$360,173	\$3,543,563
Production		\$13,000,000	\$1,170,000	\$14,170,000
Refrigeration	108.0	\$2,588,879	\$305,554	\$2,894,433
Solvent		\$6,750,000	\$675,000	\$7,425,000
TOTAL:	489.0	\$25,774,269	\$2,543,487	\$28,317,756
WORK PROGRAMME AMENDMENT				
Aerosol		\$143,000	\$18,590	\$161,590
Foam		\$1,284,000	\$166,920	\$1,450,920
Fumigant		\$700,000	\$91,000	\$791,000
Halon		\$88,000	\$11,440	\$99,440
Production		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Refrigeration		\$1,129,000	\$146,770	\$1,275,770
Solvent		\$122,000	\$15,860	\$137,860
Several		\$1,216,750	\$158,178	\$1,374,928
Process agent		\$100,000	\$13,000	\$113,000
TOTAL:		\$4,807,750	\$625,008	\$5,432,758
Summary by Parties and Implementing Agencies				
Canada	8.0	\$175,000		\$175,000
France		\$117,500	\$5,875	\$123,375
Germany	120.0	\$873,006	\$98,647	\$971,653
Sweden				
IBRD	71.7	\$16,197,000	\$1,554,610	\$17,751,610
UNDP	51.2	\$8,197,400	\$863,162	\$9,060,562
UNEP		\$1,621,200	\$210,756	\$1,831,956
UNIDO	366.2	\$4,566,419	\$539,967	\$5,106,386
Less advance approved for UNDP (29th Meeting)		(\$250,000)	(\$32,500)	(\$282,500)
Less advance approved for UNIDO (29th Meeting)		(\$170,000)	(\$22,100)	(\$192,100)
Less advance approved for IBRD (29th Meeting)		(\$357,450)	(\$46,469)	(\$403,919)

Annexe III

Conditions concertées pour le financement du projet d'élimination du bromure de méthyle en Argentine

Le Comité exécutif accepte d'approuver la somme totale de 3,183 millions \$US afin que l'Argentine puisse respecter les engagements mis de l'avant dans le présent document pour la phase de réduction de l'utilisation du bromure de méthyle en Argentine, sous réserve des ententes et des facteurs suivants:

L'Argentine a consommé 505 tonnes de bromure de méthyle en 1998, comme le confirment les données communiquées au Secrétariat de l'ozone et l'information contenue dans le document de projet présenté au Comité exécutif. Cette quantité comprend 31 tonnes que l'Argentine dit utiliser dans des activités de quarantaine. Les données communiquées au Secrétariat par l'Argentine pour la période de 1995-1998 révèlent que la consommation de référence du bromure de méthyle en Argentine est de 411 tonnes. Par conséquent, l'Argentine doit réduire son niveau de consommation de bromure de méthyle de l'année 1998 d'au moins 94 tonnes pour respecter l'échéance de 2002 du Protocole. Les réductions conformes aux dispositions de ce projet et autres engagements présentés dans le document de projet permettront à l'Argentine de respecter cet engagement et de dépasser ses obligations subséquentes en matière d'élimination en vertu du Protocole de Montréal.

L'Argentine s'engage, dans ce projet (qui donnera lieu à la réduction de 65 % du niveau de consommation de bromure de méthyle de 1998) et dans ses intentions secondaires exprimées dans cette proposition de projet et ses engagements présentés dans ce projet, à réduire la consommation totale d'utilisations réglementées de bromure de méthyle aux niveaux maximums suivants au cours de la période de 12 mois des années ci-dessous:

2001	471,9 tonnes (consommation de référence de 505 – 33,1 tonnes)
2002	405,8 tonnes (réduction de 66,1 tonnes par rapport au niveau de 2001 indiqué dans le document de projet)
2003	306,6 tonnes (réduction de 99 tonnes par rapport au niveau de 2002 indiqué dans le document de projet)
2004	174,4 tonnes (réduction de 132,2 tonnes comme indiqué dans le document de projet)

En outre, l'Argentine s'engage à maintenir l'élimination du bromure de méthyle en imposant, comme mesure minimale, l'interdiction d'utiliser le bromure de méthyle aux fins indiquées dans ce projet. Les réductions de consommation précisées ci-dessus sont les réductions qui seront réalisées dans le cadre de ce projet. L'Argentine pourrait obtenir l'approbation de projets supplémentaires qui augmenteraient les réductions indiquées ci-dessus.

L'ONUDI accepte de former les fermiers dans le cadre du volet de formation compris dans ce projet sur les moyens de limiter l'utilisation de métam-sodium par l'utilisation de techniques améliorées de gestion intégrée des parasites. De plus, l'ONUDI remettra chaque année au Comité exécutif un rapport sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les niveaux de

réduction précisés dans ce projet, les coûts annuels associés au métam-sodium et l'utilisation de générateurs de vapeur achetés avec les fonds du projet. Après le décaissement de la première tranche de 33 % en 2000-2001, les fonds associés au projet seront décaissés chaque année par l'ONUDI selon le calendrier suivant, sous réserve que le décaissement pour l'année suivante ne se fera que lorsque le Comité exécutif aura examiné avec satisfaction le rapport périodique de l'année précédente:

2002	33 %
2003	34 %

Enfin, l'ONUDI accepte de gérer le financement de ce projet de façon à assurer le respect des réductions annuelles précisées.

Annexe IV**ACCORD PORTANT SUR L'ÉLIMINATION DE SAO DANS LE SECTEUR DES SOLVANTS DE LA CHINE**

Le Comité exécutif décide d'approuver en principe un montant total de \$US 52 millions pour financer la réduction graduelle et l'élimination totale de la consommation de trichlorotrifluoroéthane (CFC-113) et de 1,1,1-trichloroéthane (TCA), ainsi que de la consommation de tétrachlorure de carbone (CTC) utilisé comme solvants de nettoyage en Chine. Ce montant représente le niveau de financement total que le Fonds multilatéral mettra à la disposition de la Chine en vue de l'élimination totale de ces substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) utilisées comme solvants dans le pays. Les fonds ainsi approuvés seront versés par tranches, dont la valeur exacte en dollars des États-Unis est indiquée au paragraphe b, et sur la base de l'entente ci-après:

a. Au titre de l'approbation de ces fonds, la Chine s'engage, en échange du financement indiqué au paragraphe b, à éliminer sa consommation totale non exemptée de CFC-113 et de TCA, ainsi que sa consommation totale de CTC utilisé comme solvant, conformément au calendrier ci-après. La consommation totale non exemptée de CFC-113 et de TCA, ainsi que la consommation totale de CTC dans le secteur des solvants en Chine, ne dépasseront pas les niveaux indiqués ci-après pour les différents produits chimiques et pour les différentes dates ci-après:

Tableau 1 Niveaux de consommation de contrôle visés pour les SAO utilisées comme solvants (tonnes PAO)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CFC-113	3300	2700	2200	1700	1100	550	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ^{1,2}
TCA	621	613	605	580	502	424	339	254	169	85	0 ³
CTC	110	110	110	55	0 ¹	0 ^{1,2}					
Total	4031	3423	2915	2335	1602	974	339	254	169	85	0

¹sauf pour la consommation de SAO utilisées comme matières premières et comme agents de transformation.

² sauf pour toute consommation de CFC-113 ou de solvants à base de CTC qui pourrait être convenue par les Parties comme étant essentielle à la Chine après 2010.

³ sauf pour toute consommation de TCA qui pourrait être convenue par les Parties comme étant essentielle à la Chine après 2015.

b. Afin d'aider la Chine à mettre au point son système d'affectation des fonds, à réaliser ses objectifs d'élimination pour l'an 2000 et à préparer l'exécution des autres objectifs de réduction indiqués au paragraphe a, le Comité exécutif décide à sa 30^e réunion d'approuver un financement de \$US 6,750 millions qui sera disponible dès que le Comité aurait approuvé le présent accord. Une somme supplémentaire de \$US 6,955 millions sera mise à disposition en janvier 2001, pour la période allant de janvier 2001 à décembre 2001, lorsqu'il aura été dûment vérifié que la Chine

a terminé le processus d'appel d'offres pour les travaux d'élimination en 2001, dont il sera rendu compte à la 32^e réunion du Comité exécutif.

Le Comité exécutif convient également en principe que les fonds seront octroyés sur la base de programmes de travail annuels (exception faite du programme de travail biennal pour les années 2000 et 2001) soumis conformément au calendrier ci-après et pour les montants exacts indiqués ci-après:

Tableau 2 Montants effectifs des programmes annuels (en milliers de \$US)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC113	4800	4800	4050	3600	3600	3600	3300	4000	0	0	0	31750
TCA	1450	1455	1455	1455	1455	1455	1455	1455	1455	1455	1455	16000
CTC	0	0	325	200	200	325	0	0	0	0	0	1050
TA	500	700	500	500	300	300	300	25	25	25	25	3200
Total	6750	6955	6330	5755	5555	5680	5055	5480	1480	1480	1480	52000

Les paiements indiqués dans le présent paragraphe (autres que les tranches initiales des années 2000 et 2001) sont conditionnels à la vérification et au maintien des réductions convenues de la consommation, indiquées au Tableau 1 du paragraphe a, et au respect des autres conditions du présent accord par la Chine. Par exemple, le versement des fonds destinés à la mise en oeuvre du programme de travail pour l'an 2003 dépendra de la confirmation vérifiée que la Chine aura, pour le moins, réalisé les réductions cumulatives indiquées dans le Tableau 1 pour la fin de l'an 2001.

c. La Chine convient d'assurer une surveillance rigoureuse des mesures d'élimination et de soumettre des rapports annuels à la dernière réunion de l'année du Comité exécutif, conformément à ses obligations aux termes du Protocole et du présent accord.. Pour éviter que la production et l'importation de CFC-113 et de CTC, notamment pour des utilisations exemptées comme matières premières et comme agents de transformation, ne soient réaffectées à des utilisations comme solvants, la Chine convient de préparer annuellement une liste des quantités de ces SAO achetées par les différentes usines aux fins d'utilisations exemptées, et de veiller à ce que ces substances produites ou importées ne soient pas réaffectées à des utilisations comme solvants. La Chine convient en outre que la production et l'importation de ces substances qui font l'objet d'exemptions particulières ne dépasseront pas 10 tonnes PAO de CFC-113 utilisés comme matières premières et 5 500 tonnes PAO de CTC utilisés comme agents de transformation. Par ailleurs, la Chine convient d'autoriser des vérifications techniques indépendantes administrées par l'agence d'exécution, et de vérifier, selon les directives du Comité exécutif, que les niveaux de consommation annuelle de solvants à base de SAO indiqués au paragraphe a et les conditions relatives à la réaffectation des SAO destinées à des utilisations exemptées comme matières premières et comme agents de transformation soient effectivement respectés.

d. Le Comité exécutif souhaite offrir à la Chine la souplesse maximale dans l'utilisation des fonds convenus pour respecter les exigences de réduction indiquées au paragraphe a. En

conséquence, bien que le programme de pays de la Chine, sa mise à jour, sa stratégie sectorielle ou toute autre documentation connexe liée à la production examinée durant la préparation du présent accord puissent inclure des estimations de fonds jugés nécessaires pour certains éléments précis, il est entendu par le Comité exécutif que, durant la mise en oeuvre, dans la mesure où cela est conforme au présent accord, les fonds fournis à la Chine aux termes du présent accord peuvent être utilisés de la manière quelconque dont la Chine estimera qu'elle lui permettra de réaliser le plus facilement possible l'élimination de la consommation de solvants à base de SAO, conformément aux procédures opérationnelles convenues entre la Chine et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD dans le Plan, les programmes annuels et le manuel d'exécution de projets. En reconnaissant la souplesse accordée à la Chine pour la réalisation de l'élimination totale de sa consommation de solvants à base de SAO, le Comité exécutif note que la Chine s'engage à contribuer le niveau de ressources nécessaires pour la mise en oeuvre du Plan et des réductions indiquées au paragraphe b du présent accord.

e. La Chine convient que les fonds approuvés en principe par le Comité exécutif à sa 30^e réunion en vue de l'élimination complète des utilisations non exemptées de CFC-113 et de TCA, ainsi que de l'élimination complète des utilisations de CTC comme solvants, représentent le financement total qui sera mis à sa disposition pour lui permettre de respecter intégralement les dispositions du Protocole de Montréal relatives à l'élimination de la consommation de solvants à base de SAO, et qu'aucune autre ressource du Fonds multilatéral ne lui sera accordée pour toutes autres activités connexes, incluant, sans y être limité, la reconversion d'utilisateurs finals particuliers, l'établissement d'infrastructure pour la consommation de produits de remplacement, l'importation de produits de remplacement ou la fourniture de produits de remplacement. Il est également entendu que, outre les frais d'agence mentionnés au paragraphe h ci-après, et exception faite des conditions énumérées au paragraphe f ci-après pour les projets bilatéraux du Japon et de la France pour lesquels le Comité exécutif a déjà approuvé le financement d'activités de préparation de projets, la Chine et le Fonds multilatéral ainsi que ses agences d'exécution et les donateurs bilatéraux ne fourniront ni ne demanderont aucun autre financement lié au Fonds multilatéral pour exécuter l'élimination totale de la consommation non exemptée de CFC-113 et de TCA, ainsi que de la consommation totale de CTC utilisés comme solvants. Cela inclut, sans s'y limiter, le financement des indemnisations de personnel et toute forme d'assistance technique, incluant la formation.

f. Il est convenu que les projets d'investissement bilatéraux du Japon et de la France visant à réduire la consommation de solvants à base de DDS, pour lesquels le Comité exécutif avait approuvé à sa 29^e réunion le financement d'activités de préparation de projets, représenteront la participation totale de donateurs bilatéraux au plan d'élimination du secteur des solvants de la Chine couvert par le présent accord. La Chine convient en outre que, s'il est approuvé par le Comité exécutif, le financement de ces projets d'investissement bilatéraux japonais et français et les tonnes PAO qui leur correspondent, seront déduits des quantités indiquées aux paragraphes a et b ci-dessus dans le montant approuvé par le Comité exécutif. Il est entendu qu'il en résultera en conséquence une baisse du niveau de la consommation de solvants à base de SAO à réduire pour chaque année particulière, ainsi qu'une baisse du financement à fournir par le Fonds multilatéral pour des années spécifiques aux termes du présent accord. La Chine convient que le

rapport coût-efficacité général de \$US 12,90/kg du présent accord sera égal ou supérieur au rapport coût-efficacité en l'absence de toute participation bilatérale.

g. La Chine comprend que, si le Comité exécutif respecte ses obligations au titre du présent accord alors que la Chine ne réalise pas les réductions requises indiquées au paragraphe a ni les autres conditions décrites dans le présent document, l'agence d'exécution et le Fonds multilatéral retiendront les fonds correspondant à la tranche de financement suivante indiquée au paragraphe b, tant et aussi longtemps que les réductions requises n'auront pas été exécutées. La Chine comprend par ailleurs que, en ce qui concerne tous les objectifs indiqués au paragraphe a du présent accord pour les années civiles à compter de l'an 2002, le Fonds multilatéral réduira la tranche de financement suivante et donc le montant total du financement pour l'élimination de la consommation de CFC-113 et de CTC, à l'effet de \$US 6 000 par tonne PAO de réduction non exécutée au cours d'une année quelconque, et pour l'élimination de la consommation de TCA à l'effet de \$US 15 600 par tonne PAO de réduction non exécutée au cours d'une année quelconque.

h. Le PNUD a accepté d'être l'agence d'exécution de ce projet pour les trois premières années, contre rémunération de 10% des fonds alloués durant cette période, conformément aux dispositions du présent accord. La rémunération pour les années subséquentes sera convenue entre le Comité exécutif et l'agence d'exécution du projet. Les fonds destinés aux vérifications techniques et aux vérifications financières indépendantes seront convenus et approuvés par le Comité exécutif indépendamment de la rémunération de l'agence, sur une base périodique selon les besoins. En sa qualité d'agence d'exécution durant la période mentionnée, le PNUD convient d'assumer la responsabilité des tâches ci-après:

1. Assurer des vérifications de performance et des vérifications financières objectives, conformément aux procédures particulières du PNUD et aux autres conditions convenues dans le Plan final, et présenter les résultats de ces vérifications au Comité exécutif en indiquant les objectifs d'élimination et les activités connexes qui ont été réalisés;
2. Veiller à ce que la supervision technique dont le PNUD a la responsabilité soit effectuée par les experts techniques indépendants compétents;
3. Aider la Chine à établir son programme de travail annuel incorporant les résultats des programmes annuels précédents;
4. Effectuer les missions de supervision requises;
5. Assurer la présence d'un mécanisme opérationnel efficace pour permettre une mise en oeuvre effective et transparente du programme et la communication de données exactes vérifiées;
6. Incorporer ses travaux dans l'accord existant entre la Chine et le PNUD;

7. Veiller à ce que des décaissements soient versés à la Chine en fonction des objectifs de performance convenus dans le projet et conformément aux dispositions du présent accord;
8. Assurer, pour le Comité exécutif, la vérification objective de la reconversion complète de la consommation de CFC-I 13, de TCA et de CTC utilisés comme solvants, selon le calendrier.
 - i. Les dispositions relatives au financement de la présente décision ne seront pas modifiées sur la base de décisions futures du Comité exécutif qui pourraient influencer sur le financement du secteur de production de CFC, du secteur de production de TCA, du secteur de production de CTC ou sur le financement approuvé de projets relatifs aux agents de transformation ou toute autre activité connexe.
 - j. Étant donné que le présent accord régit le financement des réductions et de l'élimination de la consommation de SAO, il est convenu que la Chine ne réalisera pas ses objectifs de consommation indiqués au paragraphe b par l'exportation et que, aux termes du présent accord, les exportations de substances appauvrissant la couche d'ozone seront interdites pour une période de 12 mois à compter de l'approbation du présent accord par le Comité exécutif.
 - k. Étant donné que les réductions de la consommation de CFC-13 nouvellement produits ou importés, aux termes du présent accord, auront pour conséquence d'accentuer la pénurie de ce produit en Chine, et que l'utilisation de CFC-113 recyclé pourraient en atténuer les effets, la Chine s'efforcera de conserver pour son propre usage le CFC-113 recyclé ou récupéré.
 - l. Étant donné que le présent accord vise le financement de l'élimination de la consommation de solvants, il est convenu que la Chine mettra en place des mesures d'interdiction de leur utilisation à compter du 1^{er} janvier de l'année qui correspond aux dates d'élimination de la SAO particulière indiquées au paragraphe a du présent accord, mais qu'elle permettra des utilisations essentielles limitées convenues par les Parties, comme il est indiqué au paragraphe a du présent accord et conformément aux dispositions du Protocole de Montréal.